


DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS · 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. · N° 56 - NOVEMBRE 1999 - 12 FRANCS

CHAPELLE : LE QUARTIER SECOUÉ PAR LA DROGUE

(Pages 3 à 6)

Les Rencontres photographiques du 18e : trente expositions en novembre dans tout l'arrondissement

Quatre histoires de logement, quatre histoires qui révoltent

(Pages 8 et 9)

Charles Hermite contre la prostitution

(page 10)

Cent bougies pour les pompiers

(Page 13)

La cité Rothschild de la rue Marcadet

(Page 14)

Le square Léon dans l'obscurité

(Page 16)

Où écouter du jazz dans le 18e

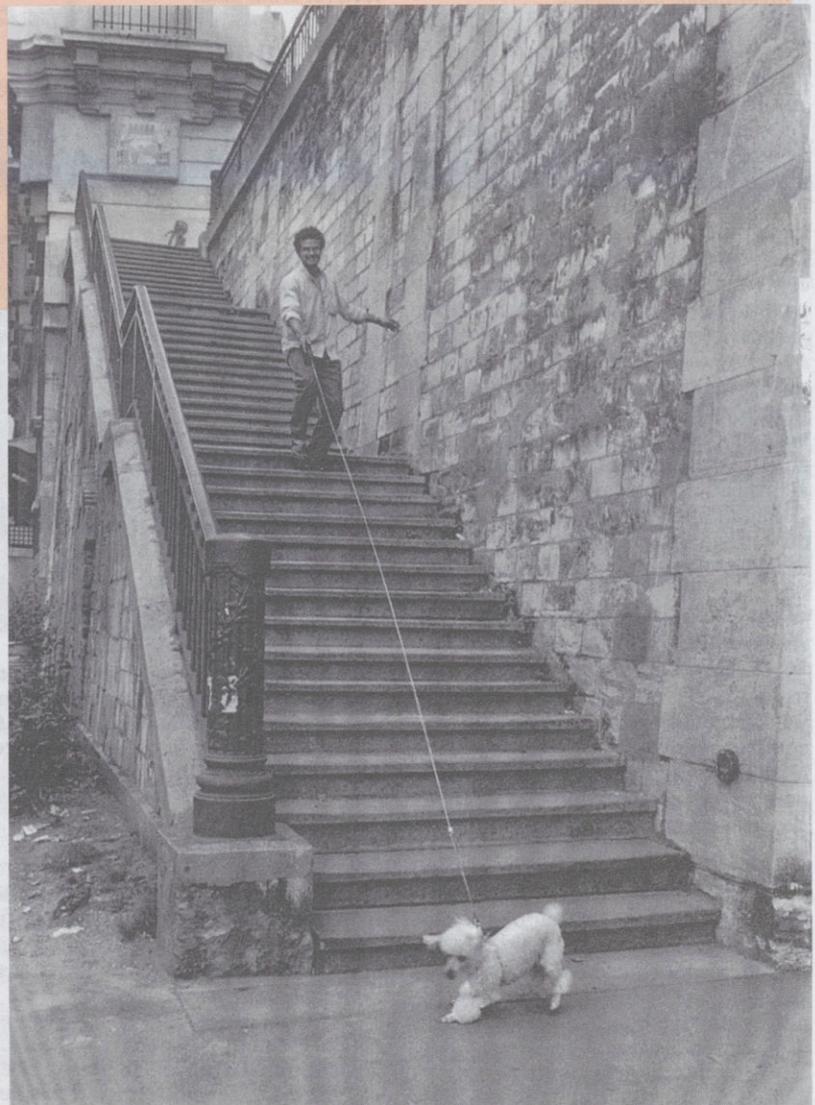
(Page 17)



La villa des Tulipes, près du boulevard Ney

Architecture : Villas, cités et impasses

(Page 23)



Cette savoureuse photo de Robert Doisneau figure dans l'exposition "Les quartiers du monde vus par des grands photographes", à la mairie du 18e du 2 au 20 novembre.

Voir pages 18 et 19 : le programme complet des trente expositions, quartier par quartier.

Le bulletin d'abonnement est en page 15

 BnF
PHS

L'association éditrice du 18e du mois tient son assemblée générale

L'association des Amis du 18e du mois, éditrice de notre journal, tiendra son assemblée générale annuelle le 4 décembre. Le conseil d'administration a décidé d'ouvrir cette année cette assemblée aux lecteurs. Tous ceux qui le souhaiteront y sont donc invités et pourront participer aux discussions – étant entendu que seuls les adhérents à jour de leurs cotisations participeront aux votes.

A l'ordre du jour, outre le rapport d'activité, le rap-

port financier et l'élection du conseil d'administration, figure une discussion sur les relations entre le journal et ses lecteurs (notamment les associations) dans les divers quartiers, sur ce que les lecteurs attendent du journal et aussi sur les services qu'ils peuvent lui rendre.

L'assemblée générale aura lieu samedi 4 décembre, de 9 h 45 à 12 h 30 environ, à l'Olympic-LMP, 20 rue Léon (métro Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers).

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Minimiser ?

«J'ai été choquée par le peu de place que vous avez accordé dans votre dernier numéro aux actions engagées dans le quartier de la Chapelle contre les nuisances insupportables dues à la toxicomanie : la plainte en justice de l'association Olive 18 n'est évoquée qu'en bas de colonne en page 6, et la manifestation du 9 octobre n'est même pas annoncée. Pourquoi cherchez-vous à minimiser les problèmes posés par la drogue dans notre quartier ? Heureusement, d'autres journaux, comme Libération, ont mené des enquêtes plus approfondies que vous.»

N. Gardan

Réponse : Si nous avons consacré peu de place dans le numéro d'octobre aux initiatives d'Olive 18 et Entraide 18, c'est... parce que ces associations avaient omis de nous en informer. Nous n'avons appris l'action en justice d'Olive 18, et la pétition d'Entraide 18, que lorsqu'un journaliste ami nous a transmis leurs communiqués, qui avaient été envoyés à l'Agence France-Presse mais pas au 18e du mois. C'était la veille du jour où nous remettions notre journal à l'imprimerie. Nous avons remanié la mise en page en urgence, mais il n'était plus possible, à cette date-là, de trouver une place plus importante. Quant au projet de manifestation, nous en avons été informés plus tard encore.

Par ailleurs, nous n'avons pas attendu votre lettre pour parler de la drogue à la Chapelle. Nous en avons parlé dans nos numéros 1, 3, 8, 12, 13, 23, 29, 45, 46, 53, 55, – et de la drogue dans le 18e en général, dans les 10, 14, 20, 31, 34, 36, 37, 40, 43, 48, 54. Le présent numéro vous prouvera l'attention que nous y attachons – même s'il ne faut pas compter sur nous pour en rajouter dans le sensationnalisme, et par exemple pour titrer sur «le triangle d'or de la drogue» comme l'a fait Libération.

A propos d'AM 18

A la suite d'une «note de la rédaction» publiée dans la rubrique courrier de notre dernier numéro, l'ancienne présidente d'AM18 nous a téléphoné et nous a envoyé cette lettre, au titre du droit de réponse :

«L'ancienne présidente de l'association AM18 (association loi de 1901, non subventionnée) tient à apporter certaines précisions :

- Toutes les décisions au sein de l'association ont toujours été prises de manière démocratique.
- Comme le rappelait lui-même M. Frédéric de Bresson, le dispositif contre la toxicomanie ne répond qu'en partie aux neuf propositions formulées par plusieurs associations. C'était le cas notam-

ment pour le projet qui devait être mis en place le 1er juillet. La signature par AM18 de la pétition contre ce projet s'explique donc et ne présente aucun caractère contradictoire.

• Avant son départ, la présidente a, comme il se doit, présenté sa démission à la mi-juillet.»

Sylvie Le Brigant

Note : Il apparaît, à la lumière de cette lettre et de la conversation que nous avons eue avec Mme Le Brigant, que l'information dont nous avons fait état était inexacte, et que la décision d'AM18 de signer la pétition était collective. Dont acte.

Sans domicile fixe

Giovanni, un des SDF de la place des Abbesses, nous a communiqué ce texte, qu'il a remis au maire du 18e :

«Chacun des sans-domicile fixe a sa propre histoire, son propre parcours. Mais il existe un dénominateur commun : sans domicile, sans repaire, sans lieu à soi – alors que même les animaux en ont besoin – tout être humain perd sa parole, sa dignité, l'envie de vivre.

Alors nous, les cohortes d'égarés, les alcooliques, les perdus sans collier, les sans attache, nous demandons une organisation.

Tous les sans abri se plaignent des hôtels : leurs prix sont inabornables, surtout lorsque l'on ne dispose que de 2 200 francs par mois. Or de nombreux appartements du 18e arrondissement sont libres mais... murés depuis des années. Tous ceux qui n'ont pour logement que la place des Abbesses en ont assez et ont décidé de réagir, de se battre pour obtenir des logements à loyer modéré. Si le maire du 18e arrondissement souhaite que nous fassions des travaux dans les appartements libres, nous serons heureux de le faire, au lieu de passer l'hiver sur un banc.»

Giovanni

Chez Patachou

L'Association de Défense de Montmartre et du 18e (ADDM 18) rectifie un détail de l'article paru dans notre dernier numéro au sujet de la terrasse du restaurant Chez Patachou :

«L'appel concernant le jugement en référé est déjà passé au tribunal. La Cour d'appel a infirmé le jugement en référé en disant qu'il n'y avait pas lieu à référé. C'est à la suite d'une autre instance, pour laquelle notre association a introduit une action en intervention volontaire, que le jugement devrait être rendu vers la fin de cette année.»

D. Péliissier

Note : Rappelons qu'une procédure «en référé» est une procédure d'urgence, dans laquelle les juges prennent une décision afin de faire cesser une situa-

tion manifestement dommageable, dans des cas où il n'y a pas de doute sur le fait qu'elle est illicite. Lorsqu'il y a un doute sur le caractère illicite de la situation, ou bien lorsque les juges estiment que le dommage qui en résulte ne présente pas un caractère d'urgence, ils refusent de se prononcer en référé, et renvoient le problème à un jugement sur le fond.

Donc, dans le cas présent, la Cour d'appel a déclaré que le premier tribunal avait eu tort de rendre un jugement en référé. La Cour estime que l'affaire ne peut être tranchée que par un jugement sur le fond – qui nécessite des délais plus longs : ce sera le cas du jugement attendu vers la fin de l'année...

Au marché Barbès

«Une anecdote vécue au marché Barbès cet été quand il était déplacé à Anvers. J'y vais régulièrement une ou deux fois par semaine et cela m'arrangeait qu'il soit encore plus proche de chez moi. Comme vous l'avez signalé, ce changement de lieu a permis à des personnes qui ne connaissaient pas de le découvrir. Mais cela a aussi donné lieu à quelques «clashes» : un samedi, une dame très bien mise (beaucoup plus «Nouvelle Athènes» que «La Chapelle») choisissait des abricots un à un. Le marchand s'énerve, lui dit que les abricots «ça ne se choisit pas» et lui en sert un kilo avec une pelle en plastique. La dame rouspète, dit que certains sont abîmés, qu'elle ne va pas payer un kilo alors qu'elle ne pourra pas tous les manger... Le marchand, excédé, lui reprend le sachet et se tourne vers la cliente suivante, en l'occurrence moi ; il se trouve que je voulais des abricots, il me sert le sachet. Ils étaient délicieux, même si certains étaient un peu «talés». Il ne faut pas venir acheter des fruits à 6 F le kilo au marché en exigeant le même service que chez tel «primeurs» du quartier où ils sont à 15 ou 20 F !»

Anne Stosser

L'AIR DU TEMPS

Station Lamarck

La dame s'est assise dans le métro. Longue robe grise et foulard blanc pailleté d'étoiles. Debout devant elle, un jeune homme très brun (son fils ?). Assis tout près, un petit garçon de quatre, cinq ans (un autre fils ?), qui lui demande :

– Alors, tu ne sais pas prendre le métro toute seule ?

– Non !

– Pourtant c'est facile ! Tu as Quatre Septembre, après tu as le Cinq. Tu as Blanche, après tu as Noire.

– Et ici, c'est quoi ?

Le gamin secoue la manche de son frère.

– Lamarck.

– La marque de quoi ?

– ... !

– Bon ! La marque de rien ! Tu as bien retenu ? Après le Quatre, le Cinq. Après Blanche, Noire. Maintenant tu peux prendre le métro !

Rose Pynson

PETITES ANNONCES

■ ATELIER THÉÂTRE-CLOWN à Paris 18e. Horaires :

10-12 ans : mercredi 18 h à 19 h 30

13-16 ans : lundi 18 h à 19 h 30

Adultes : mercredi 19 h 45 à 21 h 30

Renseignements : 01 42 52 54 66.

■ Particulier vend parkings milieu rue du Poteau dans immeuble sécurisé : digicode, code ascenseur, télécommande infrarouge. Prix : 70 000 F l'un. Tél. 01 42 57 40 82.

■ Urgent. Cherche à louer un studio bon marché, dans le 18e arrondissement. Ecrire au journal qui transmettra. (Indiquer «Petites annonces réponse».)

TARIFS DES PETITES ANNONCES : 10 F les 40 signes. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 de chaque mois, exclusivement sous les rubriques : immobilier, logement ; emploi ; ventes, achats, troc, recherches diverses ; stages et cours ; associations ; messages personnels. Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques. S'adresser au journal (par courrier, téléphone ou fax).

Le 18e du mois.

Rédaction, abonnements, publicité : 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Bernard Boudet, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Christine Brethé, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Sandrine Chastang, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Michael Doise, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Florence Legal, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, René Marx, Sandra Mignot, Noël Monier, Naïri Nahapetian, Thierry Nectoux, Alain Nunez, Emmanuelle Paradis, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Valérie Stafetta, Michèle Stein.

• Directeur de publication : Christian Adnin. Rédaction en chef : Brigitte Bâtonnier, Noël Bouttier, Nadia Djabali, Noël Monier.

• Le 18e du mois est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

La drogue secoue le quartier de la Chapelle

- **La manifestation du 9 octobre et ses conséquences.**
- **Le procès intenté par Olive 18 contre la Boutique et le Sleep-In vient devant le tribunal le 5 novembre.**

Notre dossier, pages 3, 4, 5, 6 :

La drogue hante le quartier de la Chapelle : problème sans cesse renaissant, sur lequel se concentre le malaise des habitants. La présence accrue des toxicomanes ces derniers mois, dans les rues et jusque dans les halls et escaliers d'immeubles, a provoqué des réactions spectaculaires, qui ont attiré sur le quartier l'attention des médias nationaux.

Deux événements, distincts mais concomitants dans le temps, ont été abondamment commentés par les journaux, les radios et par les télévisions :

● D'une part, le **procès** intenté par l'association *Olive 18* qui demande à la justice de fermer les centres d'accueil pour toxicomanes *le Sleep-In* (centre de nuit, situé rue Pajol) et *la Boutique* (centre de jour, rue Philippe de Girard), pour troubles graves de voisinage. Le procès est venu une première fois le 6 octobre devant le tribunal mais a été renvoyé, les avocats des deux parties n'étant pas prêts. Il sera plaidé le 5 novembre.

Il est peu probable que la décision soit rendue ce jour-là : le tribunal prendra vraisemblablement le temps de réfléchir.

Ce jugement pourrait en effet avoir valeur d'exemple au delà de la Chapelle...

● L'autre événement, c'est la **manifestation** organisée le 9 octobre par l'association *Entraide 18*. Cette association a également fait circuler une plainte-pétition qui a, selon ses promoteurs, recueilli environ 1 200 signatures. Elle a eu pour conséquence un net renforcement de l'action policière.

(Voir aussi page 6 : le nouveau dispositif d'intervention sur les problèmes de la toxicomanie.)

Le carrefour Marx Dormoy bloqué durant deux heures le 9 octobre par les manifestants

Samedi 9 octobre, 13 h 50, place Marx Dormoy : «Un café et une noisette s'il vous plaît». — «Je vous les amène mais on baisse le rideau dans dix minutes, jusqu'à 16 heures.» De nombreux magasins ferment progressivement. Les commerçants du quartier de La Chapelle ont répondu en nombre à l'appel de l'association *Entraide 18*. Des placards sont affichés dans la plupart des vitrines, on peut y lire : «La situation dans notre quartier est devenue intolérable. Cela est dû à la présence des toxicomanes qui occupent nuit et jour nos rues et nos immeubles. Ils ont transformé notre quartier en zone de non-droit où tout leur est permis...»

Serge Lebigot, président d'*Entraide 18*, explique : «Nous sommes passés chez tous les commerçants, de la Porte de la Chapelle au métro La Chapelle, y compris les petites rues autour. Cela nous a pris dix jours...»

Plus de 350 manifestants¹, durant deux heures, barrent la rue de la Chapelle, l'interdisant aux voitures et aux autobus. La stratégie de médiatisation tous azimuts qu'*Entraide 18* a adoptée se révèle payante : journalistes et caméras de télévision sont là. «Maintenant la presse vient "planquer" avec nous : le temps des simples pétitions est terminé, pour être entendu il faut être médiatisé», ajoute Serge Lebigot.

1. Nous les avons comptés : 370 personnes à 14 h 30. (Il existe une marge d'erreur, mais faible.) Il faut toutefois déduire de ce chiffre des gens qui étaient de simples curieux. La police a donné le chiffre de 250, mais on sait qu'elle ne compte que les manifestants qui sont sur la rue, pas sur les trottoirs. Pour mémoire, la manifestation contre la drogue organisée dans le quartier en novembre 1995 avait rassemblé 290 personnes.



Une partie des manifestants réclame la fermeture de la Boutique et du Sleep-In, bien que cela ne figure pas dans l'appel d'*Entraide 18*.

En retrait, des éducateurs du nouveau dispositif de lutte contre la toxicomanie, venus en observateurs. Plus loin, des adhérents de l'association La Chapelle, qui sont opposés à la fermeture des centres et qui se méfient de la tonalité de cette manifestation. Sur leur pancarte, on lit : «Les rideaux du quartier sont fermés, l'association La Chapelle reste ouverte pour vous».

Le mois de septembre a vu la tension monter d'un cran d'autant que certains riverains colportaient la rumeur de l'ouverture d'un troisième centre à la Chapelle (rumeur fautive, voir l'information sur la Terrasse page 14). Mais le rassemblement a aussi servi de tribune pour ceux qui ressentent un malaise, quel qu'en soit la nature : «En 1991, explique une riveraine, le maire de Paris voulait doubler la lar-

geur de la rue Riquet², on nous a mis la pagaille avec ça, il fallait laisser pourrir le quartier pour faire baisser le prix du mètre carré avant que la mairie de Paris ne préempte.»

Une autre habitante renchérit : «Toutes les nuits, j'ai droit à des hurlements dans la rue, après ce sont les voitures de police qui débarquent comme si on était en plein jour. Je ne dors plus à cause du bruit, il faut ouvrir des lieux d'injection.» Sur ce dernier point, pas mal de manifestants semblent être d'accord, mais ces lieux d'injection doivent se situer dans d'autres arrondissements ou dans des zones plus faiblement urbanisées, comme à la Porte d'Aubervilliers, disent-ils.

«Une structure comme le Sleep-in laisse croire qu'on s'occupe des toxicomanes alors qu'on les met dehors à 6 heures du matin³. Qu'on leur donne

2. Ce projet d'élargissement de la rue Riquet a été abandonné en 1995.

un lieu où il puissent prendre leur dose...», dit Martine.

«On nous dit : rajoutez une porte blindée chez vous et laissez les drogués dans la rue. Mais une porte blindée, ça coûte de l'argent et il y en a marre de laisser crever comme ça les gens dans la rue, il faut faire quelque chose», ajoute une autre.

Un responsable d'une association de parents d'élèves, qui passe par là, s'insurge : «Si l'on veut remédier au malaise du quartier, qu'on s'attaque au mal à la racine, le manque d'équipements... Il y a 21 salles pour 25 classes au collège Marx Dormoy ! L'année dernière sur le dernier trimestre 70 heures de cours n'ont pas été remplacées... Et les journalistes qui sont là aujourd'hui, attirés par le côté spectaculaire des affaires de drogue, on ne les a pas vus lorsqu'on réclamait un nouveau collège...»

L'impression que les pouvoirs publics ont abandonné le quartier est un sentiment fortement ancré.

Un seul responsable politique s'est rendu à la manifestation, Jean-Pierre Pierre-Bloch, malgré la demande des organisateurs de ne pas y voir de représentants d'organisations partisans.

Le rassemblement s'est dispersé dans le calme peu après 16 h.

Le samedi suivant, le Sleep-In et la Boutique ont organisé des «portes ouvertes». A des habitants du quartier, assez nombreux, ils ont présenté leurs locaux et expliqué leur travail.

Nadia Djabali
(Suite page 4)

3. Il s'agit d'une fausse rumeur : ils peuvent rester au Sleep-In jusqu'à 9 h 30. Mais il est vrai que beaucoup partent avant, pour ne pas rater les dealers qui arrivent très tôt le matin.

Un renforcement spectaculaire de la présence policière dans le 18^e

La manifestation du 9 octobre a eu un effet immédiat : un renforcement spectaculaire des forces de police dans le quartier de la Chapelle, ainsi qu'à la Goutte d'Or et dans quelques rues du 19^e. Dès le lundi après-midi, le commissaire Maucourant, commissaire central pour le 18^e, le 19^e et le 10^e, invitait quelques journalistes choisis à venir au commissariat de la rue de Clignancourt, constater le dispositif mis en place : une compagnie de CRS, forte de 40 hommes, et 20 policiers des compagnies de district étaient venus épauler les policiers du 18^e.

Ce lundi soir et tous les jours suivants, les forces de police ont multiplié les rondes en fin d'après-midi et dans la nuit. De leur côté, les policiers des BAC et ceux de la brigade des stupés ont reçu consigne de concentrer leurs efforts sur la Chapelle et la Goutte d'Or. De nombreuses arrestations ont été opérées, aussi bien de toxicomanes raflés dans la rue que de dealers déjà repérés et sur lesquels des enquêtes étaient en cours (dont deux patrons de café, l'un rue Myrha, l'autre rue Marx Dormoy).

Une lettre de Chevènement

Le lundi 11 octobre, c'était également la date du conseil d'arrondissement. Le maire du 18^e Daniel Vaillant y a donné lecture d'une lettre signée de M. Chevènement, ministre de l'Intérieur. Celui-ci annonçait les mesures suivantes : « Depuis le 6 septembre dernier, les effectifs du commissariat central ont été accrus par l'arrivée d'un commissaire, 6 officiers et 23 gardiens de la paix, auxquels il faut ajouter 5 adjoints de sécurité supplémentaires.

« A l'occasion de la sortie de la 157^e promotion de gardiens de la paix, le 18 octobre, 24 d'entre eux seront affectés au 18^e arrondissement. 9 brigadiers nouvellement promus le rejoindront en novembre, tandis qu'un attaché de police secondera le commissaire central dans la gestion administrative. Ces arrivées permettront, dès le 20 octobre, de créer un groupe de soutien à l'ilotage de 10 fonctionnaires, qui appuiera les ilotiers intervenant dans les secteurs les plus sensibles de l'arrondissement. »

Le ministre annonçait également un véhicule de Police-Secours supplémentaire, une coordination des dispositifs à l'œuvre dans les rues du 18^e avec les policiers du métro, et pour novembre le doublement des effectifs de la BAC (brigade anti-criminalité) de secteur.

Accord sur le constat, divergences sur les causes

Face aux problèmes de la drogue, l'analyse des causes et les solutions envisagées divisent profondément les associations du quartier. Regards croisés des associations Olive 18, Entraide 18 et La Chapelle.

Octobre chaud à la Chapelle ! En quelques jours, des dizaines d'articles ou de sujets à la télé ou à la radio ont braqué les feux de l'actualité sur la présence des toxicomanes dans ce quartier. Le 9 octobre, le quartier a "fait le mort" pendant deux heures avec les rideaux des commerçants baissés et un rassemblement au carrefour Marx Dormoy (voir page 3). Effet presque immédiat : un renforcement de la présence policière, de jour comme de nuit, qui a fait fuir une grande partie des toxicomanes.

Trois jours plus tard, la réunion de compte-rendu de mandat du député Daniel Marcovitch rassemblait près de deux cents personnes pour un débat très agité, qui fut inévitablement centré sur les questions de sécurité et de drogue.

Tout cela dans l'attente de la décision du Tribunal de grande instance qui doit examiner le 5 novembre la plainte de l'association Olive 18. Celle-ci demande, pour cause de « troubles anormaux de voisinage » la fermeture pure et simple des deux structures accueillant des toxicomanes, la Boutique et le Sleep-in.

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi la coupe de la peur et de la colère a-t-elle ainsi débordé ? À écouter les responsables associatifs du quartier, on comprend vite que le rai-

● Olive 18 : « Les centres d'accueil attirent les toxicomanes. »

Pour les responsables de l'association Olive 18, pas de doute : la Boutique et le Sleep-in attirent les toxicomanes comme des aimants, et surtout les fixent dans le quartier. « C'est tout à fait compréhensible qu'ils aillent là où c'est plus agréable », explique Brigitte Jeanneau, secrétaire d'Olive 18.

Cette association, qui regroupe commerçants et riverains du quartier, rappelle ses innombrables courriers ou rencontres avec les élus ou les responsables administratifs. Au départ, « on a demandé l'implantation de structures d'urgence dans tous les arrondissements de Paris, afin que notre quartier n'en ait pas le monopole et ne voie pas affluer les toxicomanes, mais on n'a eu que des

son évoquée (la concentration de toxicomanes) permet d'exprimer un malaise plus général... Pour autant, personne ne peut nier qu'il y a un problème drogue dans ce quartier.

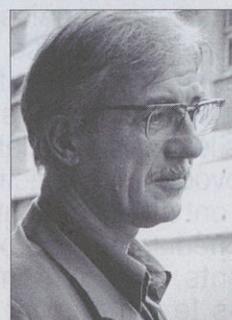
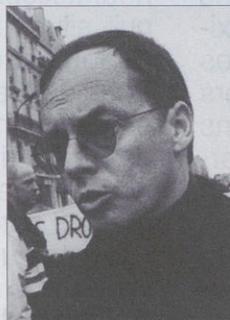
Attroupements de toxicomanes, notamment près du métro Marx Dormoy, seringues dans des escaliers, bagarres et cris fréquents, tensions voire agressions à l'égard des riverains et surtout des commerçants... les faits sont indiscutables, même si le terme d'agression recouvre des réalités différentes allant de l'altercation verbale aux menaces par des armes. Peu importent les statistiques : une frange importante de la population, notamment celle qui est âgée ou a des enfants, exprime un sentiment d'insécurité à la Chapelle. Il faut l'écouter et essayer de répondre.

L'arrivée cet été d'un nombre accru de toxicomanes, sans doute chassés des Halles, a mis de l'huile sur le feu.

Sur le constat, difficile de ne pas trouver des lignes de consensus, même si certains noircissent le tableau alors que d'autres valorisent les "lumières" du quartier. Sur les causes, le débat est en revanche très vif.

réponses floues », expliquent les membres du bureau de l'association. Depuis, poursuivent-ils, devant les insuffisances des deux centres d'accueil, devant l'aggravation des problèmes, ils ont changé de position : les structures de type Sleep-In et Boutique ne sont pas adaptées à la situation ; elles doivent donc être fermées et remplacées par des services médicaux – il faudrait « un Bichat de taille importante pour les toxicomanes » – situés hors du quartier.

Pour autant, la population de toxicomanes qui vit pour partie sur place, notamment dans des squatts, quitterait-elle le quartier pour se rendre dans ce type de structure (dont, par ailleurs, l'utilité n'est pas contestable) ? Il est permis de s'interroger...



A gauche, de haut en bas : Hélène Barthélémy (association La Chapelle). Serge Lebigo (Entraide 18). Ci-dessus : Le bureau d'Olive 18 (au centre, la présidente Denise Barile). André Prévot, responsable de la Boutique. Anna Fradet, directrice du Sleep-In.

● Association La Chapelle : soutien à la politique de "réduction des risques"

L'association La Chapelle ne partage absolument pas ce point de vue. Pour elle, le problème des toxicomanes n'a pas été amené par les structures. « Au début des années 90, le quartier était déjà un lieu de passage entre Stalingrad où ils étaient regroupés et le boulevard Ney où se déroule la prostitution », explique Hélène Barthélémy, sa présidente. La dégradation de l'habitat avec les squatts, la proximité de la porte de la Chapelle et des communes de la banlieue expliquent davantage, selon elle, la présence des toxicomanes que l'existence de la Boutique et du Sleep-In. L'association défend leur action même si elle souhaite une améliora-



Cars de police rue Marx Dormoy

tion de la coordination interne, une plus grande ouverture au quartier. « Les structures contribuent à diminuer les nuisances (médiation avec les toxicomanes, réunions organisées avec les habitants, récupération des seringues dans la rue ou les immeubles...) », écrit La Chapelle dans un tract.

Le soutien affirmé de cette association à la politique de réduction des risques (voir encadré) suscite de violentes critiques de certains dans le quartier. Association d'habitants née en 1994, La Chapelle a aussi créé récemment dans son local un "point écoute" destiné à la prévention de la toxicomanie, financé par la DASS. Certains déclarent donc qu'étant engagée parmi les structures spécialisées dans le domaine de la toxico-

manie, elle ne peut plus représenter les habitants (bien qu'en réalité le "point écoute" ne s'adresse pas aux toxicomanes, mais aux adolescents et aux jeunes : interventions dans les écoles, soutiens individuels...).

Hélène Bathélémy confesse que l'association est « trop partie dans un discours de professionnels » au risque de se couper de la population. « On va améliorer la communication, organiser des réunions d'information », promet-elle. Pour autant, l'association La Chapelle entend continuer à se battre pour le maintien du Sleep-In et de la Boutique, d'autant que la mise en œuvre concrète du dispositif de lutte contre la drogue (voir page 6) pourrait améliorer leur fonctionnement, notamment par une meilleure coordination.

● Entraide 18 : « Plus de toxicomanes dans le quartier ! »

« Je veux que dans deux mois il n'y ait plus de toxicomanes dans le quartier. Je n'attendrai pas dix-huit mois comme nous ont demandé les responsables du dispositif. » Président de l'association Entraide 18, née il y a environ un an et demi, Serge Lebigot peut taper du poing sur la table. La mobilisation populaire et médiatique qu'il a enclenchée dans le quartier lui donne une position d'homme fort. Les résultats du rassemblement du 9 octobre – la présence policière – incitera les commerçants à fermer à nouveau leurs magasins s'il le faut, affirme-t-il.

Et les 1 200 signatures enregistrées sur la plainte de l'association, remise au substitut du procureur le 14 octobre, confèrent à sa démarche un poids indéniable : « En qualité d'habitants du quartier La Chapelle et soutenus par l'association Entraide 18, nous déposons plainte, pour "atteinte à la liberté des biens et des personnes, non respect des lois relatives aux nuisances, à la consommation de stupéfiants sur la voie publique, au trafic, ainsi qu'à la prostitution", contre le ou les responsables qui laissent le quartier La Chapelle se transformer en zone de non-droit », dit la pétition, sans préciser davantage la ou les personnes visées.

A l'appui du tableau très sombre qu'il dresse, il parle du « départ du quartier des cadres et des entreprises » (une école de commerce localisée rue Marx Dormoy serait ainsi partie), de la mobilisation des parents d'élèves (à la demande de l'école de la rue de Torcy, l'union locale FCPE a soutenu la manifestation), il parle également de l'état de saleté exceptionnel

du quartier. En résumé, il stigmatise l'abandon du quartier par l'ensemble des politiques. « Tout le monde est responsable », assure-t-il.

Sur la question de la toxicomanie, il défend une position différente de celle d'Olive 18. Plutôt que la fermeture des deux lieux, il propose pour le Sleep-In une évolution de son fonctionnement. « Il faut l'obliger à changer ses horaires : 21 h maximum pour la fermeture, et ouverture le matin pas avant 9 h ». Avec un objectif : éviter l'errance des toxicomanes le matin et le soir, au moment où les enfants sont très présents dans la rue. Quant à la Boutique, il souhaite son déplacement dans des locaux plus vastes « cinq cents mètres plus bas » vers les boulevards des maréchaux. (Qu'en pensent les riverains de ces boulevards ?)

Curieusement, sur un plan plus général, Entraide 18 n'est pas très éloignée des positions de l'association La Chapelle lorsqu'elle demande une remise à plat de la politique de lutte contre la toxicomanie. Serge Lebigot dénonce en effet « l'hypocrisie qui consiste à donner des quantités de seringues aux toxicomanes en leur interdisant de se piquer dans ces mêmes structures ». Si nous le comprenons bien, il demande la révision de la loi de 1970 sur l'interdiction du trafic des stupéfiants, complètement inopérante pour résoudre les problèmes.

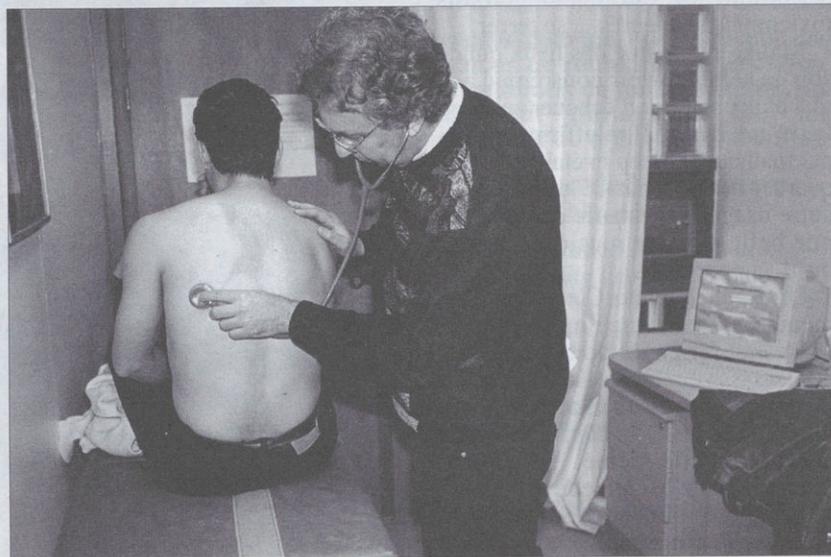
Le président d'Entraide 18 se prononce pour l'ouverture de salles d'injection sous contrôle médical, comme il en existe en Hollande ou en Allemagne. Cette proposition avait déjà été faite il y a quelques mois par l'association Paris Goutte d'Or.

● Un grand absent dans l'action : l'Etat

Confus, parasité par des conflits de personnes ou de boutiques, ce débat entre associations souligne cependant un grand absent : l'Etat. A force de tout déléguer à des associations chargées de gérer des problèmes qui les dépassent, la puissance publique oublie que la question de la toxicomanie relève de la politique de santé

publique, bien défaillante dans notre pays. Et si ces polémiques à la Chapelle, qui sont loin d'être terminées, permettaient au moins d'impliquer cet acteur essentiel, pas seulement en délivrant des subventions, le quartier et plus généralement le 18e n'auraient pas perdu leur temps...

Noël Bouttier



Consultation médicale au Sleep-In

Thierry Nectoux

Une soirée au Sleep-In

Quel est le rôle du Sleep-In et de la Boutique ? Reportage dans ces deux centres.

A 9 h 30 du soir, ce vendredi d'octobre 1999, la rue Pajol est sombre, calme et déserte. Personne ne stationne devant les grilles du numéro 61, où se trouve le Sleep In, le seul lieu d'hébergement nocturne à Paris pour les usagers de drogue. Je sonne. Ali, l'un des trois accueillants, m'ouvre la porte tout sourire. Après avoir traversé le jardin d'inspiration japonaise, nous arrivons dans un petit bâtiment permanent où Florence, autre permanente, se charge de vérifier que les arrivants ont bien réservé leur chambre (condition *sine qua non* pour espérer bénéficier d'une des trente places du lieu) et qu'ils acquittent leur droit d'entrée fixé à 10 francs par nuit. S'il n'a pas d'argent, le toxicomane est quand même reçu, mais sa dette est inscrite dans un registre.

Le centre du lieu est une petite salle de bar-restaurant où plusieurs usagers de drogue (terme préféré ici à celui de toxicomanes, jugé plus péjo-

ratif) se restaurent ou boivent un verre de limonade. Anna Fradet circule sur son fauteuil roulant au milieu des convives. Elle dirige le Sleep In et connaît tous les pensionnaires par leur prénom. Quelques-uns viennent ici pratiquement tous les soirs depuis deux ans, la plupart depuis beaucoup moins longtemps¹.

Ce soir, plusieurs membres des nouvelles équipes mobiles de terrain sont présents. Ils ont commencé leur travail de médiation entre les usagers de drogue et les riverains au début de la semaine. Mais ces premiers jours sont placés dans un climat particulier, qu'ils déplorent, du fait de la présence massive de la police dans le quartier à la suite à la manifestation

(Suite page 6)

1. D'après les statistiques du Sleep In, près de la moitié des résidents de la structure quittent le quartier de La Chapelle après avoir été aidés, soignés, orientés.

La politique de "réduction des risques"

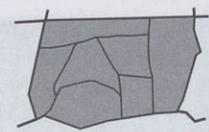
Le sida, a bouleversé la politique pratiquée envers les toxicomanes. Auparavant, on s'en tenait à l'application de la loi de 70, qui considère dealers et consommateurs de drogues comme coupables. Les seringues n'étaient pas en vente libre dans les pharmacies, car elles pouvaient être utilisées pour la drogue.

Le sida a introduit une donnée nouvelle : les toxicomanes y étaient particulièrement exposés du fait de l'utilisation d'une même seringue par plusieurs personnes, et ils devenaient ensuite des vecteurs de transmission du virus par voie sexuelle. Pour freiner l'épidémie, on a donc autorisé la vente libre de seringues stériles dans les pharmacies et encouragé des programmes d'échange de seringues.

On a également encouragé les structures qui aidaient à améliorer la situation sanitaire des usagers de drogues.

Cette politique de "réduction des risques", qui a commencé à se mettre en place sous le gouvernement Chirac entre 1986 et 1988, ne se préoccupe pas seulement de lutte contre le sida. Accueillant les usagers de drogues tels qu'ils sont, elle vise à créer les conditions évitant leur marginalisation totale. On sait en effet que la volonté de sortir de la drogue n'existe que s'il subsiste un minimum de possibilité d'insertion sociale.

C'est à ces besoins que répondent des structures d'accueil et de soins telles que, dans le 18e, la Boutique, le Sleep-In ou la Terrasse. Le plan gouvernemental prévoit d'ici 2001 la création dans toute la France de vingt Boutiques, trois Sleep-In, trente équipes mobiles de proximité... Le pari sera difficile à atteindre : la moitié des villes de plus de 40 000 habitants n'a toujours pas de programme.



L'ÉVÉNEMENT (Suite)

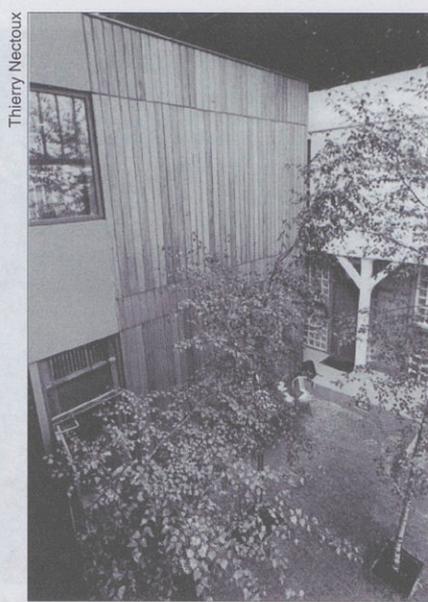
d'entraide 18, qui amène certains toxicomanes, apeurés, à se terrorer.

Malik, un habitué des lieux qui ce soir-là semble avoir consommé pas mal d'alcool avant d'échouer au Sleep In, m'interpelle. Il m'affirme que, si par malheur le Sleep in était fermé, le quartier «exploserait». Plus calme, un autre usager se restaure en écoutant une belle et triste musique de jazz qu'il a apportée.

Un portable sonne. C'est celui d'un membre d'une équipe mobile. Anna Fradet est furieuse : pour éviter tous contacts avec les fournisseurs de drogue, les portables sont strictement interdits au Sleep In, comme bien sûr la drogue elle-même, et comme l'alcool. Seule la cigarette est autorisée et abondamment utilisée. Si une personne est surprise ne train de consommer de la drogue, l'expulsion est immédiate.

Anna Fradet a l'œil sur tout. Ce lieu d'hébergement doit demeurer un sanctuaire sans violence. « Ici c'est la Suisse », affirment plusieurs pensionnaires. Ici, ils peuvent dormir seuls, ou en couple dans un petit box, prendre une douche, laver leurs affaires, manger un morceau, regarder la télé, voir un médecin ou une assistante sociale le matin.

Beaucoup ont de sérieux problèmes de santé. Certains trop malades sont envoyés vers les hôpitaux. Il arrive que certains hôpitaux refusent de les soigner sous prétexte que ce sont des toxicomanes. L'hôpital Bichat cepen-



Le jardin d'entrée du Sleep-In

dant a des équipes spécialisées.

Les permanents sont affligés par les réactions de rejet d'une partie de la population. Ali, encore ému, raconte qu'un matin une femme l'a insulté et lui a jeté au visage deux seringues usagées. Pour tenter de calmer les esprits, le Sleep In a renoncé, la mort dans l'âme, au mois de juillet dernier à distribuer des sandwiches aux SDF du quartier qui n'avait plus la force ou la volonté de se rendre au Sleep In.

Anna Fradet pense que certaines personnes veulent punir les toxico-

manes qui sont au fond du trou en leur écrasant la tête à coup de talon pour être sûr qu'ils ne remonteront pas. Au contraire, l'association *SOS Drogue international*, dont dépend cette structure, veut les faire «quitter le désespoir».

Le Sleep In est une référence dans la prise en charge des usagers de drogue, en France et dans plusieurs pays d'Europe. Mais ses responsables souhaitent l'ouverture d'autres lieux d'hébergement pour les toxicomanes à Paris et en banlieue.

Quant aux salles d'injection (préconisées par certains), Ali fait remarquer que la plupart des toxicomanes du quartier utilisent du crack, qui ne s'injecte pas. Mais, à condition que les produits soient fournis par des structures médicales, il pense qu'il faudrait tenter l'expérience de salles de consommation.

Avant l'ouverture du Sleep In, rappelle Ali, il y avait déjà des usagers de drogues dans le quartier de La Chapelle, entre autres dans un squat qui se trouvait rue Pajol. Il se souvient aussi d'avoir découvert au fond de caves immondes des gamins tellement abîmés qu'ils ne pouvaient plus poser un pied par terre.

Il est minuit. Les portes du Sleep In se referment. Ce soir-là encore, une trentaine d'hommes et de femmes ont trouvé une porte ouverte dans une société qui a fermé toutes les autres aux usagers de drogue.

Sylvain Garel

Premiers pas du nouveau dispositif toxicomanie

« Du mardi au samedi de 10 h à 22 h, les riverains peuvent appeler ou écrire pour faire part de leurs difficultés, demander le passage des éducateurs première ligne, participer à la réflexion et à la recherche d'actions concrètes à mener pour améliorer la situation dans le quartier. »

Cette annonce l'indique : le nouveau dispositif d'intervention sur la toxicomanie mis en place dans le 18e fonctionne. Depuis le 1er octobre, tout le monde est à pied d'œuvre : les trois coordinateurs pour les quartiers concernés, Chapelle, Goutte d'Or et Simplon-Porte de Clignancourt, et les trois équipes travaillant «sur le terrain».

Pendant l'été, dix personnes ont été recrutées pour ce dispositif financé par la DDASS (direction départementale de l'action sociale et sanitaire), dépendant de l'Etat. Celui-ci doit, conformément aux objectifs présentés pendant l'été, écouter, renseigner la population des trois quartiers, répercuter leurs points de vue et remarques auprès des institutions concernées (police, justice, santé...). Il doit aussi aller à la rencontre des toxicomanes et les inciter à utiliser les services des structures existantes : le Sleep'in et la Boutique, Espoir Goutte d'Or (EGO), Step, la Terrasse, ainsi que les services médicaux spécialisés.

Les trois coordinateurs

Trois coordinateurs de quartier ont la responsabilité chacun d'une équipe mobile d'éducateurs «première ligne» : Philippe Durand à la Chapelle (trois éducateurs avec lui), Barbara Bertini à la Goutte d'Or (deux éducateurs), Elisabeth Piquet à la Porte de Clignancourt (deux éducateurs).

Parallèlement, les équipes de coordination et d'intervention médicale auprès des usagers de drogues (Ecimud), dépendant des hôpitaux Bichat et Lariboisière, seront renforcées, ainsi que les secteurs psychiatriques du 18e.

Dix salariés pour le dispositif, plus des moyens nouveaux pour les services médicaux ou psychiatriques, ce n'est pas rien. Cela reste cependant en-deçà des besoins réels. Difficile d'admettre qu'à partir de 22 heures ou le dimanche, les riverains ne puissent plus joindre des professionnels... Le 18e du mois reviendra prochainement sur les débuts de ce dispositif inédit.

□ Contact : Coordination 18e, 87 rue Marcadet. 01 53 28 08 89.

André Prévot tient Boutique

On l'ignore généralement : il n'y a pas une, mais deux Boutiques pour les usagers de drogue rue Philippe de Girard. La première, située au 86, est mixte. La seconde, au 84, est réservée aux femmes. C'est dans cette dernière que s'est déroulé l'entretien avec André Prévot, chargé de la coordination des deux Boutiques et de l'antenne mobile de La Chapelle.

Le 18e du mois : - A quoi servent les "Boutiques" ?

André Prévot : - Nous accueillons les usagers de drogue, nous les soignons, et nous les aidons à s'en sortir. Une soixantaine de toxicomanes passent chaque jour rue Philippe de Girard. Ici, ils trouvent des douches, des machines à laver, un vestiaire. Ils peuvent obtenir des aides sociales, juridiques et médicales. Nous les orientons vers les services sanitaires et sociaux répondant aux problèmes.

C'est l'association *Charonne*, fondée en 1973 par des gens proches du Docteur Olievenstein et de l'hôpital Marmottan, qui est chargée par la DASS de la gestion des Boutiques du quartier La Chapelle ainsi que de celles situées dans le 19e et dans le 10e arrondissement¹.

L'existence de centres comme le nôtre répond à un vrai besoin, ne serait-ce que pour ce qui concerne les problèmes de santé. De ce point de vue, la situation des usagers de drogue marginalisés du quartier est préoccu-

pante. Si, grâce au programme d'échange de seringues, auquel participent les Boutiques ainsi que d'autres organismes, le taux d'infection par le VIH est tombé à environ 20 % des usagers de drogue, en revanche celui de l'hépatite C avoisine les 90 %, car ce virus est beaucoup plus résistant et ne peut pas être vaincu seulement par l'utilisation de seringues stériles. Nous jouons un rôle dans la lutte contre cette maladie et d'autres.

- Que répondez-vous à ceux qui accusent la Boutique et le Sleep-In d'attirer les toxicomanes dans le quartier ?

A.P. : - L'idée que les structures sont responsables de la présence des toxicomanes est erronée. La preuve, c'est qu'il y a d'autres endroits, à Paris et dans le 18e, où n'existe aucune structure du même type et où se produisent des concentrations de toxicomanes comparables à celles qu'on observe à La Chapelle.

C'est le deal qui provoque l'afflux des usagers de drogue. La rumeur va très vite. Dès qu'ils apprennent qu'une transaction doit se dérouler à telle heure et en tel endroit, les toxicomanes se mettent en route et attendent la vente. A La Chapelle, l'absence des policiers ilotiers pendant l'été a créé une zone de non-droit qui a favorisé une recrudescence du deal, donc une arrivée de toxicomanes.

Cela dit, la présence massive de

CRS depuis la manifestation du 9 octobre m'inquiète. Des usagers de drogues venus à la Boutique ont décrit des méthodes plutôt brutales des CRS.

- Comment est-il possible de sortir de la crise actuelle ?

A.P. : - Je préconise une meilleure information de la population et des rencontres régulières entre les animateurs des structures et les riverains.

Depuis le début de l'année, une rencontre mensuelle est organisée dans les locaux de la Boutique. La prochaine se déroulera autour d'un buffet, samedi 6 novembre de 10 h à 15 h, le lendemain du jour du procès engagé par Olive 18 contre les structures d'aide aux toxicomanes. Ensuite ce sera chaque dernier samedi du mois.

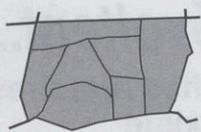
Je souhaite également l'ouverture simultanée de quatre ou cinq autres Boutiques dans Paris.

On peut aussi tenter l'expérience de «salles d'injection sous surveillance médicale», comme à Francfort.

Il faut enfin une meilleure concertation entre les services du ministère de la Santé et ceux du ministère de l'Intérieur.

Recueilli par Sylvain Garel

1. La Boutique du 10e arrondissement, située rue Beaurepaire et ouverte il y a quelques mois, a suscité une importante polémique (voir le 18e du mois mai 98). Elle fonctionne au ralenti en attendant son probable déménagement vers la gare du Nord.



On va voter dans les HLM

Du 15 novembre au 15 décembre, les locataires des organismes HLM sont appelés à voter pour élire leurs représentants dans les conseils d'administration.

Il y a beaucoup de logements HLM dans le 18^e. Les plus nombreux dépendent de l'OPAC (*Office public d'aménagement et de construction*, office d'HLM de la Ville de Paris). Beaucoup, surtout à la Chapelle, appartiennent à la Sablière (société d'HLM de la SNCF), d'autres à la RUF (Résidence Urbaine de France, filiale de "Foyer Famille Fonctionnaire"), à la Résidence des fonctionnaires, à Toit et Joie (société HLM de la Poste), à Espace Habitat (société HLM de la police)... Les locataires de ces immeubles sont appelés, entre le 15 novembre et le 15 décembre, à élire leurs représentants dans les conseils d'administration des organismes HLM.

Ces élections ont lieu tous les trois ans. Pour voter, il faut être locataire depuis au moins six semaines et à jour de ses loyers. Aucune condition de nationalité. A Paris, le vote se fait par correspondance. Il s'agit d'un scrutin de liste à la proportionnelle, chaque liste comportant autant de noms que de sièges à pourvoir.

Il y a trois administrateurs représentant les locataires dans les *offices publics* d'HLM, et deux dans les *sociétés anonymes* d'HLM, sur un nombre total d'administrateurs qui varie : à l'OPAC, trois représentants des locataires sur 21 administrateurs ; à la Sablière deux sur 16...

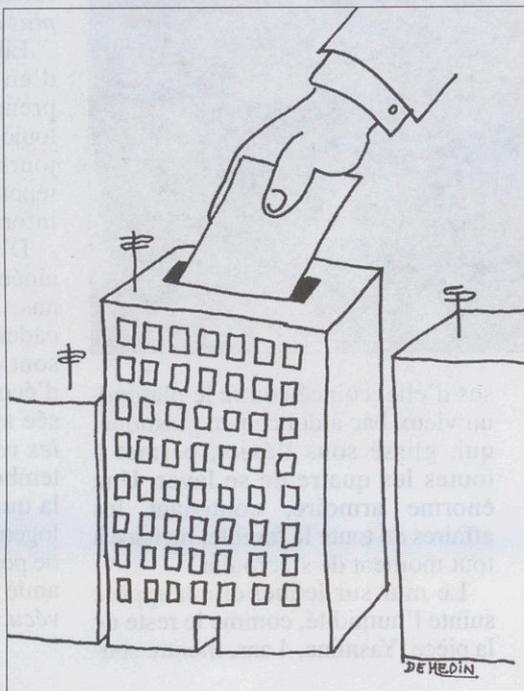
Pour le moment, les locataires ne votent pas dans les immeubles dépendant de *sociétés d'économie mixte*, telles que la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris) ; les associations de locataires voudraient que là aussi il y ait des administrateurs élus par les locataires, mais cette revendication n'a pas encore abouti.

Des candidats du FN ?

Les candidats sont obligatoirement présentés par une association déclarée. La plupart du temps, ce sont les grandes organisations de locataires : CNL (Confédération nationale des locataires, majoritaire le plus souvent), CGL (Confédération générale du logement) qui fait souvent liste commune avec la CSF (Confédération syndicale des familles), CNCV (Confédération nationale du cadre de vie), etc. ; mais aussi parfois des associations ou amicales de locataires autonomes, ne relevant d'aucune organisation nationale.

Il y a trois ans, le Front national avait présenté des candidats ; ses élus ont été pour la plupart invalidés par les tribunaux, d'abord parce qu'un parti politique n'a pas pour objet de

représenter les locataires, et surtout parce que le programme du FN (la "préférence nationale") est contraire à la loi, qui condamne les discriminations fondées sur l'origine ou sur la race. Il ne devrait donc pas y avoir cette fois de listes du Front national, ni des "mégéristes". Du moins pas officiellement ; mais, nous a confié



un responsable parisien de la CNL, « nous avons déjà démasqué une liste FN camouflée ; nous nous sommes aperçus qu'elle avait la même adresse... que le siège du FN à Saint-Cloud ! » La vigilance s'impose.

Parler de ce qu'on connaît

Les représentants des locataires sont minoritaires dans les conseils d'administration ; cela ne signifie pas qu'ils ne servent à rien. Leur force, c'est qu'ils parlent de ce qu'ils connaissent concrètement. Ils peuvent, avec une compétence particulière, attirer l'attention sur les conséquences de telle décision, faire des

propositions à partir de la réalité vécue. Ils siègent, ou désignent des représentants, dans les commissions d'attribution des logements, dans les commissions d'appels d'offres. Ils peuvent aider à régler beaucoup de dossiers et de conflits par les contacts directs avec les directions, faciliter les négociations en cas de conflit.

Surtout, ils peuvent agir sur les problèmes de fond du logement. La CNL, par exemple, revendique le gel des loyers (avec succès, du moins pour le moment, à l'OPAC et à la Sablière). Aujourd'hui, explique-t-elle, en raison du chômage, du travail précaire, de l'augmentation du nombre des smicards, le pouvoir d'achat moyen des familles des catégories modestes baisse ; d'autre part l'Etat a consenti des avantages fiscaux aux organismes constructeurs et il serait normal que ces mesures profitent aussi aux locataires.

Autre objectif : comment permettre aux plus pauvres de se loger, et en même temps assurer une mixité sociale, éviter des ghettos ? Et donc : faut-il relever le plafond de ressources pour les candidats aux HLM ? faut-il instituer un "surloyer" lorsque les revenus

augmentent ?

Les élus des locataires peuvent aussi dénoncer des abus. Par exemple, il y a quelques années, à la Sablière, ils ont révélé le montant des dividendes qui étaient reversés en fin d'année à la SNCF : celle-ci se faisait ainsi rembourser en partie la contribution de 1 % sur les salaires qu'elle doit verser, comme tous les employeurs, en faveur du logement... Cette révélation provoqua un beau scandale, surtout quand on savait que dans le même temps l'organisme HLM prétendait ne pas pouvoir effectuer certains travaux faute d'argent !

René Molino

Pénurie de crèches : une réponse peu engageante

Dans le 18^e, 1 700 bambins ne trouvent pas de place en crèche. Un vœu émis par le conseil d'arrondissement à l'attention du maire de Paris souhaitait l'élaboration d'un « plan global de prise en charge des tout petits dans le 18^e ». Dans sa réponse du 27 septembre, Jean Tibéri précise que « le 18^e bénéficie d'un taux de desserte en places de crèche qui dépasse l'objectif d'une desserte à hauteur de 40 % des besoins des Parisiens que s'est fixée la Ville ». Il déclare qu'un important effort a été consenti avec la construction de la crèche de la rue Boi-

nod (dont d'ailleurs l'ouverture est retardée) et de celle de la rue Bernard Dimey. Le maire de Paris réitère ensuite la déclaration faite par son secrétaire général Bernard Bled, selon laquelle « le programme prévu dans l'ilot BNP Barbès-Christiani [280 logements nouveaux] engendrera un besoin évalué à douze berceaux, la construction d'une crèche supplémentaire (...) n'apparaissant dès lors pas prioritaire ».

M. Tibéri conclut que « le maire de Paris reste bien entendu ouvert à une concertation » !

SUR L'AGENDA

Dans cette colonne, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par les associations ou organisations du 18^e.

■ Le Téléthon de Montmartre au Divan du Monde

La cinquième édition du Téléthon montmartrois aura lieu le 3 décembre prochain au Divan du Monde, 75 rue des Martyrs. De 15 h 30 à 18 h, gala *Jeune musique*. De 20 h 30 à 23 h, *les artistes contre la myopathie*. Nous donnerons le programme détaillé dans notre prochain numéro, mais d'ores et déjà réservez cette journée.

■ 24 novembre : Amnesty pour les Droits de l'enfant

A l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de la *Convention des Droits de l'enfant*, le groupe 116 d'Amnesty international, qui est la section du 18^e, organise le 24 novembre de 10 h à 12 h, une action en direction des classes de collège et de 20 h à 22 h, une réunion d'information pour les adultes. L'événement aura lieu à la mairie du 18^e et les débats auront pour thèmes : la justice des mineurs ; les enfants dans les conflits armés ; le travail des enfants.

■ Portes ouvertes d'Éclat immédiat et durable

La compagnie de théâtre de rue *Éclat immédiat et durable*, qui a connu un gros succès lors de la Fête des Vendanges, ouvre ses portes aux voisins... et aux plus lointains, du 8 au 11 novembre. Elle est domiciliée près de la place Clichy, au fond de l'impasse de la Défense, au n° 15, dans une petite cour entourée d'anciens ateliers d'artisans. Renseignements : 01 44 90 02 74.

■ 8 novembre : conseil d'arrondissement

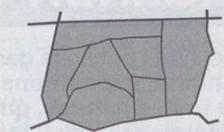
La prochaine réunion du conseil d'arrondissement du 18^e aura lieu lundi 8 novembre à 18 h, à la mairie, salle des mariages. Rappelons que le conseil d'arrondissement est public, tous les citoyens peuvent y assister (mais sans pouvoir intervenir, seuls les élus participent aux débats).

■ 10 novembre : la drogue en débat

Mercredi 10 novembre à partir de 20 h, les Verts du 18^e organisent au café Olympic-LMP, 20 rue Léon, une rencontre-débat, ouverte à tous, sur le thème : "Pour une autre approche des drogues". Avec la participation d'Anna Fradet (le Sleep-In), André Prévôt (la Boutique), Jean-Pierre Galland (CRIC), etc. (Métro Château-Rouge ou Marcadet.)

■ Accueil Laghouat : précisions

En complément aux informations déjà publiées, Accueil Laghouat nous indique que le numéro de téléphone de son siège (15 rue de Laghouat) est 01 42 59 07 51. La coordination est assurée par Martine Pannaud (01 42 52 27 47). L'association organise un soutien scolaire pour des élèves du CP à la 3^{ème}, les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h. Tarif : 50 F par an et par écolier, ceux-ci pouvant venir tous les jours d'ouverture.



Quatre histoires banales, quatre histoires qui révoltent...

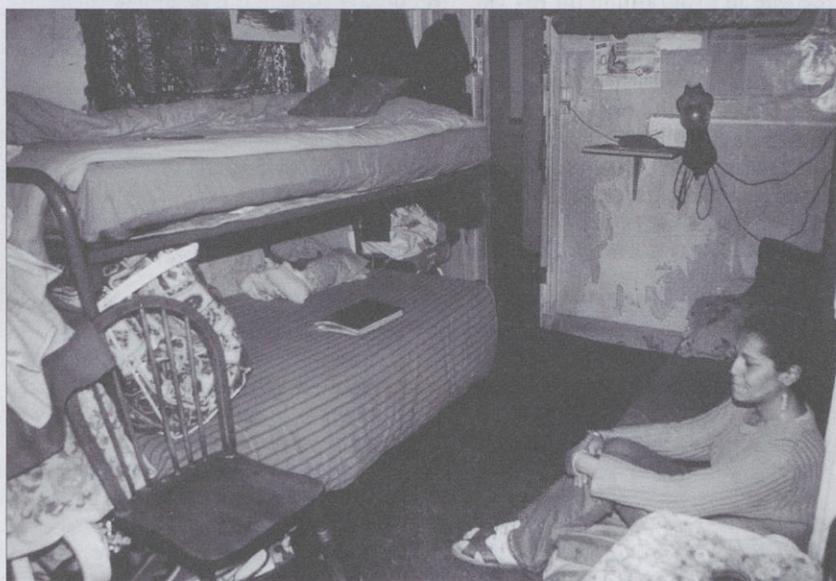
Par hasard, nous avons eu connaissance en même temps de quatre petites histoires survenues dans quatre quartiers du 18e, quatre histoires comme il en existe des dizaines et des dizaines, quatre histoires qui tournent autour de la question du logement, quatre histoires qui racontent le malheur, l'injustice, l'indifférence...

Rue Duc : à quatre dans 9 m²

Voilà treize ans que cette mère de famille renouvelle constamment sa demande de logement HLM. En vain. Elle vit avec ses trois filles dans une pièce de 9 m².

Akhima Guemraoui tend un classeur épais comme le bottin téléphonique de Paris. A l'intérieur, des dizaines de lettres, en réponse à ses courriers. Certaines sont signées par des chefs de services de l'OPAC, des assistantes sociales et même... par Jacques Chirac. A chaque fois les mêmes formules, vaguement compatissantes : "Soyez sûre que nous comprenons votre situation..." ou encore "En vous assurant de notre entier soutien..."

Treize ans que cela dure. Treize ans qu'Akhima Guemraoui deman-



de un appartement HLM à la ville de Paris, pour offrir à ses trois filles un logement enfin décent.

Celui qu'elles occupent, rue Duc, n'en mérite pas le nom. 9m² pour tout horizon, dans lesquels tiennent difficilement un lit superposé et deux matelas posés à même le sol. Dans un coin, près de la fenêtre, sur le frigo, une télé est en équilibre. Au-des-

sus d'elle, coincé contre le plafond, un vieux bac à douche en plastique, qui, glissé sous l'évier, permet à toutes les quatre de se laver. Une énorme armoire, contenant les affaires de toute la famille, menace à tout moment de s'écrouler.

Le mur sur lequel elle s'appuie suinte l'humidité, comme le reste de la pièce. Yasmina, 4 ans, montre sou-

dain un cafard qui court près des plaques électriques.

Akhima soupire. «Vous voyez, dit-elle, il y a un an, les services d'hygiène de la direction de l'habitat et du logement de la ville de Paris sont venus ici. Je pensais que leur rapport serait déterminant. Depuis, je n'ai plus de nouvelle.»

Elle a bien essayé, en se déplaçant, d'en savoir un peu plus, de comprendre pourquoi son dossier était toujours en attente. Mais comme toujours, elle s'est heurtée à la même réponse : "Inutile de venir, vous serez informée par courrier !"

D'une main, Akhima désigne ses aînées, Nawell, 16 ans, et Zohra, 12 ans. La première est au lycée, la cadette au collège. Toutes les deux sont concentrées sur leurs devoirs d'école, l'une sur le lit, l'autre adossée au mur : «Je n'en peux plus de les voir comme cela !». Le 15 septembre dernier, en renouvelant pour la quatorzième fois sa demande de logement, Akhima n'a pu s'empêcher de penser à la terrible réflexion d'une amie : «Tu n'as pas vécu, tu as survécu.»

Antoine Lagneau

Boulevard de la Chapelle :

Jetée à la rue avec ses trois enfants

«A 9 heures du matin, les huissiers sont venus. Ils ont attendu que les enfants soient à l'école...»

Aïssatou Coulibaly a 33 ans. Pour accéder à la pièce de 10 mètres carrés dans laquelle elle vivait depuis janvier sans eau et sans électricité, boulevard de la Chapelle, elle a versé la somme de 4 000 francs à un "ouvreur de squat".

Le 11 octobre à 9 h du matin (quatre jours avant le début de la période d'hiver pendant laquelle les expulsions ne sont pas possibles), les huissiers sont venus, accompagnés d'une dizaine de policiers, et l'ont expulsée de son logement. «Ils ont attendu que mes trois enfants soient partis à l'école pour interve-

nir, explique-t-elle. Je n'ai pu prendre que quelques affaires, le reste est toujours dans l'appartement mais je n'y ai pas accès.»

Quelques voisins ont réagi à cette expulsion, d'autant plus que l'immeuble abrite plusieurs appartements vides, et ce depuis plusieurs années. Ils se sont rendus à la DASES de Paris (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé) pour essayer de trouver un logement d'urgence à la famille Coulibaly, qui est à la rue.

Les assistantes sociales ont calculé qu'Aïssatou avait dix jours d'autonomie financière devant elle et lui ont conseillé d'aller dans un hôtel. «Revenez nous voir le 22 octobre», lui a-t-on dit. La DASES s'est tout de même engagée à saisir le Centre d'action sociale (CAS) du 18e pour obtenir quelque argent du budget d'aide sociale à l'enfance... «Attendez l'appel du CAS à l'hôtel...»

Le voisin a des ennuis...

Donc, Aïssatou attend, seule, sans ses enfants parce qu'il n'est pas possible de les prendre avec elle à l'hôtel... Un voisin, Dimitris, héberge les enfants, il a d'ailleurs des ennuis avec la gérance de

l'immeuble parce qu'il a refusé de les laisser à la rue. «Je les connaissais bien, ils venaient souvent à la maison parce que c'est plus grand et pour écouter de la musique, explique-t-il. Je ne pouvais pas les laisser dans cette situation.»

Yann, un autre locataire de l'immeuble, fait tourner une pétition dénonçant l'expulsion de la famille et Julien s'occupe des papiers pour constituer un dossier de logement. Cette dernière mission n'est pas des plus simples car, en l'absence de boîte aux lettres, des courriers indispensables, comme ceux de la Cais-

se d'allocations familiales, ont été perdus.

Depuis janvier, Aïssatou s'est déjà rendue plusieurs fois à la mairie pour expliquer qu'elle avait besoin d'un vrai logement. «Les assistantes sociales m'ont expliqué que comme je n'avais pas de bail, je ne pouvais constituer une demande de logement.»

Aïssatou Coulibaly est enceinte de cinq mois et s'apprête à passer l'hiver dehors. Les assistantes sociales ne lui ont pas encore dit de revenir au printemps...

Nadia Djabali

L'escroquerie des "ouvriers" de squats

Un "ouvreur de squat" est une personne qui propose des logements à des familles, en toute illégalité, moyennant rétribution. Parfois la famille sait qu'il s'agit d'un squat, parfois non. Il s'agit d'un marché qui puise ses dividendes dans la précarité sociale.

D'origine africaine lorsque la clientèle vient d'Afrique noire, et d'origine maghrébine lorsque cette dernière vient d'Afrique du nord, ces ouvriers demandent des sommes qui peuvent dépasser la dizaine de milliers de francs. Il y a

même eu un cas où une jeune femme s'est vu demander une somme de 3 000 francs à compléter par "un peu" de prostitution pour le compte de l'ouvreur !

Il peut arriver qu'un même appartement soit proposé à deux familles différentes. Au printemps dernier, un ouvrier a attendu qu'une famille, qui lui avait payé 8 000 francs, parte en vacances, pour installer dans son appartement une autre famille, qui a payé 11 500 francs. Bilan de l'opération, 19 500 francs de bénéfice net...

Boulevard Ney : Pas de pitié pour la vieille dame

Au n° 162 du boulevard Ney, près de l'hôpital Bichat, un bel ensemble d'immeubles en briques datant de 1930. Fin septembre, une dame de 72 ans, Mme L., qui y habite, revient à son domicile dans l'après-midi et trouve des individus en train de vider son appartement : un huissier et ses aides. Impossible de rentrer chez elle, les serrures ont été changées. Elle a beau s'époumoner, elle est expulsée. Elle est à la rue.

On ne l'a même pas laissée entrer pour prendre ses médicaments. Si bien qu'elle a eu une hémorragie et a été transportée au commissariat de Clignancourt.

Depuis longtemps dans ce quartier populaire, la vieille dame faisait partie du paysage. Elle avait ses habitudes. La manière dont s'est

effectuée son expulsion a choqué de nombreux citoyens et voisins. Pas tous. Un couple aurait porté plainte contre la dame.

Certes, Mme L. possédait deux gros chiens et avait des retards de loyers. Depuis les menaces d'expulsion, elle ne sortait plus ses chiens, lesquels ravageaient l'appartement qui s'est dégradé et est devenu insalubre. Certes, il y a eu un jugement autorisant l'OPAC, propriétaire, à l'expulser.

Elle dit avoir écrit partout pour éviter l'expulsion, au préfet, aux services sociaux. Partout en vain...

Comment se fait-il qu'une vieille dame qui a travaillé toute sa vie, qui perçoit le minimum vieillesse, qui n'est pas d'une santé florissante (elle se déplace avec des cannes) et qui reçoit des lettres de mise en demeure, ne puisse pas être assistée par des services sociaux, ou défendue et aidée par une association de locataires, ou encore que



l'OPAC n'ait rien fait pour prévenir la situation ? A son âge il arrive qu'on perde pied, qu'on ne sache plus bien gérer son budget

Des commerçants l'ont revue, correctement habillée et coiffée... Personne ne sait, ou ne veut dire, où elle se trouve maintenant. La pudeur des uns, l'indifférence des autres, le silence tout court.

Christine Brethé

Rue Raymond Queneau : Un mur de la honte

Le mur de la honte. C'est ainsi que beaucoup d'habitants du quartier du rond-point de la Chapelle appellent le mur que la société HLM La Sablière a construit il y a quelques semaines devant un local de service d'un immeuble de la rue Raymond Queneau.

Monsieur Gilbert, 58 ans, sans domicile fixe (SDF), vit dans le quartier depuis trente-cinq ans. Il y a une dizaine d'années, quand sa vie a été bouleversée au point qu'il s'est retrouvé dans la rue, il a trouvé abri dans un petit local près des poubelles dans une cité de la rue Raymond Queneau. Il s'est fait accepter du voisinage. Il ne demandait rien et était connu de tous pour sa discrétion. Il aidait souvent pour sortir les poubelles, pour le nettoyage.

Pour cause de désamiantage

Sa présence dans ce local était notoirement connue et n'avait jamais été remise en cause jusqu'à tout récemment, quand la société HLM, pour cause de désamiantage de l'immeuble, lui a demandé de retirer temporairement ses affaires du local. Or, une fois les travaux effectués, M. Gilbert n'a pas pu revenir car son abri avait été muré (ceci à quelques jours de la période d'hiver durant laquelle les expulsions sont impossibles).

De désespoir, il a jeté toutes les valises qui contenaient ses affaires et il a fallu l'intervention de voisins attentifs pour prévenir un drame. Où peut-il aller, se demande-t-on, alors que tous ses liens, toutes ses connaissances se trouvent là ?

Il est allé deux fois au foyer pour sans abri du boulevard Ney mais l'ambiance y est trop dure et il ne veut pas y retourner. Il dort désormais dans une cage d'escalier et reste toute la journée dehors, devant son ancien local, à faire ses mots croisés ou parler avec un camarade.

Révoltés par cette situation inhumaine, les habitants de la cité et des alentours ont réagi. Certains voulaient casser le mur, mais ils ont renoncé en pensant que cela pourrait surtout causer du tort à M. Gilbert.

Plusieurs personnes ont téléphoné à la société HLM pour demander des

explications, elles n'en ont pas obtenu mais se sont entendu dire qu'un local allait être trouvé. Cela fait plusieurs semaines et rien n'a changé.

A l'initiative d'une des locataires de la Sablière, des habitants et des commerçants du quartier ont fait circuler une pétition demandant qu'un local lui permettant de vivre décemment lui soit trouvé. Cette pétition a déjà recueilli plus de 400 signatures et va être transmise à la société HLM, à la mairie du 18e, etc.

Les habitants espèrent qu'une solution sera rapidement trouvée mais se demandent pourquoi on n'a pas laissé cet homme en paix. On comprend déjà difficilement qu'une société refuse un local inutilisé à une personne sans abri et qu'elle préfère le murer, mais qu'elle le fasse au bout de dix ans, cela devient insupportable.

Sandrine Chastang

Impression Diffusion Graphique



L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

A la mairie

Les permanences logement de l'ADIL

Chaque jour de la semaine, matin et après-midi, des permanents de l'Association départementale information logement (ADIL) reçoivent les habitants du 18e dans leur mairie, pour les informer et les conseiller sur les questions liées au logement : baux d'habitation, rapports entre locataires et bailleurs, problèmes de copropriété, charges, travaux, financement du logement, accession à la propriété, niveau moyen des loyers par type d'appartement et par quartier, etc...

Depuis 1987, l'ADIL de Paris donne des consultations dans les vingt mairies d'arrondissement, et ce conformément à un contrat passé avec la Ville. « La mairie du 18e a été l'une des premières pourvues », indique Marie-Hélène Dejean, l'une des chargées de mission de l'ADIL.

2 130 consultations en 1998 ont été données à la mairie du 18e.

« 72 % touchaient les problèmes locatifs, précise Marie-Hélène Dejean, contre 14 % sur les questions de copropriété. Mais c'est un thème qui progresse, il ne représentait qu'à peine 7 % en 1990. » Autre domaine en forte progression, l'accession à la propriété et son financement : cela a représenté 11 % des consultations l'an passé. « Une progression qui peut s'expliquer par la reprise de l'immobilier, l'influence des prêts à taux zéro, reprend la permanente de l'ADIL, et la possibilité de bénéficier d'avantages liés à l'achat dans le neuf lorsqu'on transforme des locaux commerciaux en locaux d'habitation. »

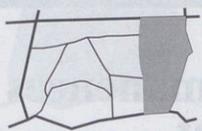
En matière locative, un recentrage se fait en faveur des régimes dits de droit commun et du logement social, au détriment du régime de la loi de 1948 (qui était avantageuse du point de vue du loyer mais peu favorable à la modernisation des logements). Une évolution qui correspond à la réalité nationale : depuis 1986, divers facteurs sont intervenus pour faire sortir les logements de la loi de 48.

Ce qui inquiète Marie-Hélène Dejean, c'est la stabilité des consultations sur le régime des meublés et garnis. « On se trouve en présence de locataires ou d'occupants ne bénéficiant d'aucune protection. Et c'est évidemment dans ce régime que l'on retrouve des bailleurs fort peu scrupuleux, exigeant des paiements en liquide sans reçu, des loyers excessifs, ou mettant leurs locataires dans des logements insalubres. »

Brigitte Bâtonnier

☐ Attention ! Ces permanences sont sur rendez-vous, donné sur simple appel à la mairie : 01 42 52 42 00. Se munir de tous documents utiles : bail, quittances, courriers, règlements de copropriété, appels de charges, avis d'imposition, contrat de prêt, etc...

Chapelle



Comment faire pour que la prostitution se tienne à l'écart de la cité Charles Hermite ?

C'est la question qu'ont débattue des habitants réunis au local associatif...

La prostitution sur le boulevard Ney se déroulait, il y a quelques années, dans des zones sans habitations, comme les environs de la porte des Poissonniers ou de la porte de la Chapelle. Maintenant elle s'étend tout au long du boulevard, de la porte d'Aubervilliers à la porte de Saint-Ouen et au delà. Longtemps tenue à l'écart de la cité Charles Hermite, près de la porte d'Aubervilliers, la prostitution a maintenant gagné cette zone.

Vingt habitants de la cité, réunis le jeudi 14 octobre au local inter-associatif du 48 boulevard Ney, se sont montrés exaspérés. «On ne peut plus marcher sur les trottoirs de notre quartier, ou attendre le bus, sans se faire aborder par des hommes en voiture qui nous prennent pour des prostituées», se plaignent des habitantes de tous âges.

«Pour nos enfants, quel spectacle ! Il arrive qu'elles fassent leur métier derrière les haies», disent des mères de famille. D'autres se plaignent des préservatifs qu'on trouve dans les escaliers, ou des risques d'accidents que font courir les voitures des clients de la prostitution en tournant d'un côté à l'autre du boulevard et en s'arrêtant brusquement. Et «de la population que la prostitution amène», pervers, souteneurs et dealers de drogue – car beaucoup de ces femmes, toxicomanes, se prostituent pour gagner l'argent nécessaire à l'achat de leurs doses.

Rapidement, la conversation dérive vers les chiens d'attaque, la saleté, le bruit.

Beaucoup de jeunes femmes des pays de l'Est, très précaires

Face aux plaintes des habitants, Thierry Gil, président de l'inter-associatif Charles Hermite, propose de réclamer une amélioration de l'éclairage public pour sécuriser les habitants, et de s'adresser à l'OPAC, qui gère la cité, pour rendre l'accès des immeubles plus difficile aux prostituées. Puis les participants à la réunion se mettent d'accord pour faire circuler une pétition parmi les habitants. La pétition permettra de voir à quel point les gens sont mobilisés, puis de s'adresser aux élus, comme cela a déjà été fait dans le passé.

Comme le remarque une habitante de la cité, la prostitution n'est pas un délit en France. Certains laissent échapper leur colère : «Maintenant,



Photo Christian Adnin

Au long des trottoirs du boulevard Ney, elles sont maintenant des dizaines à attendre les clients...

c'est à nous de les chasser !» Mais d'autres pensent qu'il existe cependant des possibi-

lités d'agir, par exemple en empêchant les stationnements illégaux ou les manœuvres des voitures des clients.

«Jusqu'à ces derniers mois, rappelle Thierry Gil, quand on eu des problèmes avec la prostitution, sur le boulevard ou sur les rues intérieures, on est intervenus, soit directement auprès des femmes, soit encore, avec la médiation de la mairie du 18e, auprès d'associations qui s'occupent d'elles, comme le Bus des femmes. Il y a trois ans, le Bus des femmes a fait circuler un texte, et les prostituées se sont montrées plus discrètes et plus prudentes. Mais aujourd'hui, il y a une nouvelle population de prosti-

tuées, avec des jeunes femmes des pays de l'Est, très précaires, et c'est plus difficile d'intervenir auprès d'elles.» L'inter-association de Charles Hermite va reprendre contact avec le Bus des femmes, pour tenter d'impulser un dialogue.

Selon l'association le Bus des femmes, qui circule sur le boulevard pour distribuer des préservatifs et intervenir auprès des prostituées, «ces femmes elles-mêmes sont victimes de certains des problèmes dont se plaignent les habitants : par exemple, les bruits sont souvent dus aux agressions qu'elles subissent, des automobilistes qui foncent sur elles ou des bandes de jeunes qui viennent esquisser les camions où elles travaillent.»

Nairi Nahapétian

● Le jeudi 21 octobre, une prostituée a été assassinée par un client près de la Porte de la Chapelle.

Fermeture d'une station-service rue de la Chapelle

Propriétaire d'un bail commercial exploitant une pompe à essence, au 29 rue de la Chapelle (sur le trottoir de gauche quand on se dirige vers la Porte de la Chapelle), Elie Addad avait une affaire qui tournait bien jusqu'à ce que la Ville de Paris entame d'importants travaux de voirie dans la rue de la Chapelle. A l'issue de ces travaux, les clients de la pompe ne peuvent plus s'arrêter sans créer un embouteillage et Elie perd peu à peu sa clientèle.

La mairie de Paris reconnaît le tort causé à M. Addad et lui propose une station d'essence boulevard MacDonald. Tout irait bien dans le meilleur

des mondes si l'entreprise Elf ne s'était pas intéressée à cette même station. Du coup, la Mairie de Paris hésite, et n'a toujours pas attribué de nouvel emplacement à M. Addad.

«Après ma perte de clientèle j'ai eu des retards de loyer. Un jugement en référé m'a donné des délais pour rembourser. Maintenant, le propriétaire des murs rue de la Chapelle veut me mettre dehors, soi-disant parce que j'ai obtenu une station service boulevard MacDonald, alors que je n'ai rien...» Au moment où nous sortons le journal, M. Addad est sous le coup d'un arrêté d'expulsion... et la mairie de Paris n'a toujours pas tranché.

Polémique autour de la mise en vente de 31 logements rue Riquet

La municipalité de Paris veut mettre en vente 31 logements, libres d'occupants, dont la Ville est propriétaire au 71 et au 81 rue Riquet. C'est une histoire vieille de douze ans qui remonte à la surface.

C'est en effet en 1987 que le maire de Paris (Jacques Chirac) s'est prononcé pour le doublement de la largeur de la rue Riquet afin d'en faire un axe de grande circulation. Il fallait pour cela démolir les immeubles situés sur le côté sud (impair) de la rue ; donc la Ville devait d'abord les acheter. Le Conseil de Paris a approuvé ce projet en février 1988.

Une néfaste procédure

Commence alors la néfaste procédure des «préemptions». Ce mot barbare signifie que la Ville est prioritaire pour l'achat de tout logement qui se trouverait à vendre. Une fois qu'elle l'a acheté, elle le mure en attendant d'en posséder assez pour démolir l'immeuble. Mais comme cette période intermédiaire dure des années et des années, ces «préemptions» sont un moyen infailible de faire pourrir un quartier.

De 1990 à 1995, la Ville a ainsi acquis 121 logements rue Riquet. En 1995, le maire (Jean Tibéri à ce moment) s'est enfin rendu compte de l'absurdité du projet d'élargissement de la rue et y a renoncé. Décision confirmée officiellement en 1998 par le Conseil de Paris. Qu'allait-on faire des logements murés ? Les riverains étaient impatients de voir mettre le mot fin à ce malheureux épisode.

32 des 121 logements ont été transformés en logements d'insertion. La municipalité de Paris veut maintenant en vendre 31 autres.

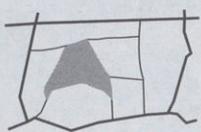
Désaccord PS-PC

Au conseil du 18e, les élus socialistes, majoritaires, se sont montrés favorables à la mise en vente, tout en soulignant l'absurdité de la gestion de l'Hôtel de Ville. Mais ils se sont heurtés au désaccord des communistes, qui ont voté contre. Ceux-ci pensent en effet qu'étant donné la pénurie de logements sociaux à Paris et le nombre considérable de mal logés qui attendent un appartement, la Ville devrait attribuer ceux-là, rue Riquet, à des sociétés HLM.

«La vente de ces lots va se faire sans garantie, n'importe quelle société immobilière pourra les acheter à bas prix et faire de la spéculation ou les louer très cher à des foyers modestes», explique Mireille Marchioni, conseillère d'arrondissement communiste.

Précisons que la Ville de Paris aura perdu, dans l'opération, 4,9 millions de francs rien que sur les 31 logements qu'elle veut mettre en vente.

Clignancourt



Raymonde Weiss
(ici à gauche)
photographiée en 1942,
avec une amie, devant
le magasin
de la rue du Poteau.



En mémoire d'une Juste

A la mairie du 18e s'est déroulée une cérémonie de remise de la Médaille des Justes, décernée à ceux qui pendant la deuxième guerre mondiale ont sauvé des juifs de la mort, parfois au péril de leur propre vie.

« **Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier** » : cette phrase, extraite du Talmud, est gravée sur la Médaille des Justes, décernée à celles et ceux, parmi les non-juifs, qui durant la deuxième guerre mondiale ont sauvé des juifs de la mort, parfois au péril de leur propre vie. Une cérémonie officielle de remise de cette médaille s'est déroulée à la mairie du 18e le lundi 8 octobre. Plusieurs récits ont été évoqués au cours de la cérémonie, déclenchant une vive émotion parmi l'assistance, où se tenaient côte à côte les récipiendaires, venus de tout Paris, et les témoins sauvés.

Parmi ces justes, on rendit hommage à une habitante du 18e, Mme Raymonde Lévy, née Weiss. Comme elle est décédée, c'est son mari M. Roger Lévy qui reçut la médaille en son nom.

Au début de la guerre, en 1940, Raymonde Weiss, jeune alsacienne de 17 ans habitant à Gündershoffen, est envoyée à Paris et est accueillie par la famille Lévy, des amis de ses parents originaires de la même commune d'Alsace. La famille Lévy habite 26 rue du Poteau et possède un magasin de chaussures. A cette date-là, Roger, le fils Lévy, est mobilisé.

Dès octobre 1940 sont publiées les premières lois antisémites du gouvernement de Vichy, contraignant les Lévy à s'éloigner en province, par prudence. Leur fils Roger est alors prisonnier de guerre en Allemagne.

Mais voilà qu'en février 1942, Roger s'évade et réussit à rejoindre Paris. Rue du Poteau, il ne trouvera que Raymonde qui garde les biens de la famille afin d'éviter qu'ils soient réquisitionnés. Elle aidera Roger à se cacher, tenant tête courageusement aux Allemands qui perquisitionnent à la suite d'une dénonciation d'un voisin.

Roger sera sauvé, et l'histoire s'achève comme un roman d'amour :

à la Libération, Raymonde Weiss épousera Roger Lévy. Rue du Poteau, le magasin de chaussures est toujours, aujourd'hui, tenu par la famille Lévy, depuis cent ans à la même adresse.

A cette cérémonie à la mairie du 18e assistaient, autour du maire Daniel Vaillant, plus de cent cinquante personnes, parmi lesquelles le repré-

sentant de l'ambassade d'Israël et le rabbin de la synagogue de la rue Sainte-Isaure. Cette médaille, décernée par le Mémorial Yad Vashem, centre de recherche sur la Shoah créé en 1953 en Israël, contribue à lever le voile sur les zones d'ombre et de lumière du passé de l'Europe.

Christine Brethé

Les grévistes de la poste de Clignancourt ont gagné

Après plus de trois semaines de grève, les postiers de la rue de Clignancourt ont obtenu ce qu'ils demandaient.

Motif du conflit : des départs d'agents non remplacés. (Voir notre dernier numéro.) Les postiers avaient compté au moins quatre postes sans titulaire, la direction n'annonçant qu'un seul recrutement. Ils en voulaient deux au minimum. Ils en ont obtenu deux.

Ce conflit s'inscrivait dans un contexte bien particulier : l'approche des 35 heures. La direction de la Poste voudrait que la réduction du temps de travail se fasse dans le cadre d'une réorganisation des services et des horaires, avec le moins de création de postes possible. Les postiers et leurs syndicats entendent régler les problèmes d'effectifs existant actuellement avant que commence la négociation sur les 35 heures. Nous y reviendrons.

Le Centre d'action sociale du 18e cherche des administrateurs bénévoles

Le Centre d'action sociale (administration dépendant de la Ville de Paris) recherche, pour sa section du 18e arrondissement, des bénévoles (dits "administrateurs bénévoles") pour participer à la mission qui lui est dévolue : une action générale de prévention et de développement social et notamment d'assistance aux Parisiens en difficulté. Les administrateurs bénévoles siègent avec les administrateurs au sein d'une *commission permanente* (réunie dans le 18e) qui instruit des demandes d'aides et les attribue collégialement.

Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris a remplacé depuis le décret du 6 mai 1995 l'ancien Bureau d'aide sociale. Il est soumis à l'ensemble de la réglementation applicable sur tout le territoire français aux *centres communaux d'action sociale*. Mais la Ville de Paris dispose d'une tradition unique de recours institutionnel au bénévolat par l'instauration d'une *commission permanente d'administrateurs bénévoles*. Cet engagement requiert une certaine disponibilité (au moins une demi-journée par semaine), le goût de l'action sociale et le sens du contact.

Si l'idée de seconder les actions municipales entreprises par le Centre d'action sociale vous motive, vos candidatures sont à adresser au *directeur de la 18e section du Centre d'action sociale de la Ville de Paris*, 115 bis, rue Ordener, 75018 Paris.

1949 1999
50ème anniversaire
COMPTOIR JOFFRIN

du 23 au 27 novembre 1999

Prix anniversaire
Grande tombola



Démonstration de taille de pierres par un lapidaire
et travail de l'or par des artisans bijoutiers
le samedi 27 novembre 1999

Bijouterie - Joaillerie - Horlogerie - Articles cadeaux

28, rue Hermel - 75018 Paris - tel : 01 46 06 40 25

Montmartre



Vendanges mouillées

Commencé sous un ciel menaçant, le défilé de la Fête des Vendanges, le 2 octobre, s'est achevé sous une pluie battante. Les chevaux glissaient sur les pavés mouillés, les danseurs sur échasses n'étaient pas plus à l'aise et les pauvres majorettes, transies mais stoïques, courbaient le dos sous l'averse. Mais la plupart des groupes ont eu à cœur d'aller jusqu'au bout.

Avant que l'eau ne la gêne, la fête avait pourtant bien commencé. Notamment, les interventions des comédiens du théâtre de rue "Eclat immédiat et durable", le long du parcours pour faire patienter les spectateurs en attendant le cortège, ont eu beaucoup de succès.



Mme Denglos-Fau, présidente de la République de Montmartre, en tête du défilé, arrive devant la vigne sous un grand parapluie rouge et vert. Derrière elle, un des échassiers qui précédaient le cortège.

Thierry Nectoux



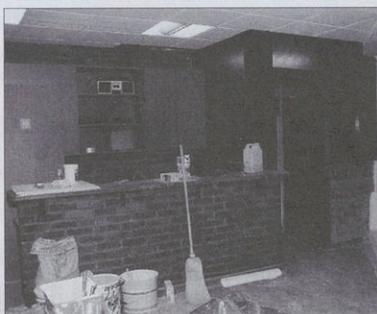
Thierry Nectoux

Pompiers en colère à Blanche

Plusieurs milliers de pompiers civils de départements de grande banlieue et de province ont manifesté jeudi 21 octobre à Paris. De la place Blanche, ils ont gagné la place Clichy puis la porte de Clichy, où ils ont bloqué le périphérique pendant plusieurs heures, provoquant d'énormes embouteillages. Ils réclamaient la fin des semaines de travail de plus de 50 heures auxquelles beaucoup d'entre eux sont astreints, et la retraite à 50 ans.

De la place Blanche, point de rendez-vous, les manifestants pompiers se sont dirigés vers la place de Clichy (notre photo).

Réouverture de la vigie de police des Abbesses



Fermé depuis des années, le poste de police place des Abbesses est en travaux et va rouvrir.

Photos Morgan Portet

Dans le cadre de la réforme de la police parisienne, prévoyant notamment une plus grande "proximité" de la population, il est prévu de rouvrir des postes de police qui n'étaient plus utilisés ces der-

nières années. Des travaux ont été engagés à la "vigie" de la place des Abbesses (à l'angle de la rue La Vieuville). Selon un courrier en possession des élus du 18^e et dûment signé du préfet de police Philippe

Massoni, cette antenne de police devrait rouvrir ses portes le 15 novembre prochain. On ignore pour le moment selon quels horaires et avec combien de fonctionnaires elle fonctionnera.

Informatique et objets africains dans la boutique d'Ababacar Diop

Isercom sera inauguré le 16 novembre : I comme Informatique et insertion, ser pour service, com pour communication. C'est le projet d'Ababacar Diop, ancien porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard : dans la boutique qu'il a louée au 25 rue Lamarck, il offre aux chômeurs qui veulent créer leur entreprise, pour 350 F par mois ou un tarif horaire de 25 F, une domiciliation commerciale, un secrétariat, l'accès à des ordinateurs et à Internet. Une manière de «poser sa pierre dans la lutte contre le chômage».

Outre les services informatiques, la boutique proposera des expos, de la musique, des objets d'artisanat sénégalais. Au programme aussi, une base de données sur l'Afrique de l'Ouest et la possibilité d'acheter des voyages particuliers qu'il appelle des "séjours citoyens" en Afrique.

Ababacar souhaite travailler avec les habitants de l'arrondissement et, pourquoi pas, faire de son entreprise un centre de formation pour des écoliers. Pour s'insérer en douceur dans le quartier et ne pas couper le cordon avec l'activité précédente du lieu, un marchand de couleurs, il propose aussi une aide pour les petits travaux d'entretien de la maison.

C'est une boutique multi-usages.

□ Isercom, 25 rue Lamarck. Du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30.

POS de Montmartre : le commissaire enquêteur a remis son rapport

Le commissaire enquêteur qui a supervisé, en juin et juillet derniers, l'enquête publique sur le projet de plan d'occupation des sols (POS) de Montmartre, a remis son rapport, qui récapitule les observations faites par le public, et qui donne un avis globalement favorable au projet. Le commissaire enquêteur fait cependant plusieurs recommandations sur des points particuliers. Ce rapport est en cours d'examen par les services de la Ville de Paris. Il devrait être soumis prochainement, avec les propositions du maire de Paris, au conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris. Le POS, destiné à mieux protéger le site de la Butte, pourrait donc être voté et entrer en vigueur prochainement.

Stationnement des cars de touristes : des mesures en préparation

L'adjoint au maire de Paris chargé de la voirie annonce la mise à l'étude d'une "charte" qui lierait la Ville, la préfecture de police, les professionnels du tourisme et les gérants de parkings, afin de répondre aux problèmes posés par le stationnement des autocars de touristes en quelques chères points de la capitale, dont les boulevards sous Montmartre.

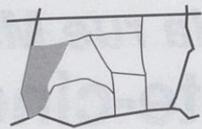
Les fonctionnaires de police devraient faire respecter plus strictement les réglementations, et sanctionner notamment les haltes abusives, les stationnements interdits, et la mauvaise habitude de faire tourner les moteurs à l'arrêt. En contrepartie, des places plus nombreuses et moins chères seraient ouvertes aux autocars dans les parkings.

En ce qui concerne les boulevards de Rochechouart et de Clichy, les autocars seraient autorisés à s'arrêter pour déposer et reprendre les groupes de touristes, mais ne pourraient plus y stationner. Le combat mené par les riverains et leur association aura donc été payant.

Un comité prépare un rapport pour le 15 janvier et des décisions pourraient être prises en février.

La vie des quartiers

Grandes Carrières



ICondamnés pour dégradation de véhicule

Sévère condamnation pour quatre adhérents et sympathisants des Verts du 18e, poursuivis pour dégradation d'un véhicule lors d'une opération "blocage de rue" aux Abbesses, organisée pour soutenir leur revendication d'un "Montmartre sans voitures". Les quatre personnes poursuivies se défendaient en déclarant que la conductrice du véhicule avait, en tentant de forcer le barrage, foncé sur eux. Le tribunal de police n'a pas admis cette justification. Les quatre prévenus se voient réclamer plus de 16 000 francs en amendes, dommages intérêts et frais de justice, soit deux fois le prix des dégâts estimés sur l'automobile. Le juge est allé au delà des réquisitions du parquet. Les condamnés envisagent de faire appel.

Caisse Commune : ça roule

Après plusieurs mois d'essai, la Caisse Commune s'installe définitivement dans le sous-sol du parking d'Anvers. Vous pourrez y emprunter une Twingo ou une Clio fonctionnant au GPL. Pour cela, il faut adhérer (1500 F), verser un dépôt de garantie (2500 F remboursables), une avance sur consommation (900 F), un abonnement mensuel (90 F). Ensuite il y a un tarif horaire. Jusqu'au 1er janvier 2000, une promotion d'ouverture permet à deux ou trois personnes d'une même famille ou d'une même société de ne payer qu'un seul droit d'entrée et qu'un seul abonnement mensuel.

Pour ceux qui n'ont pas d'automobile (environ 50 % des foyers dans la capitale), un rapide calcul sur les tarifs de location permet de constater que cette formule est avantageuse pour les personnes qui ont assez souvent besoin d'un véhicule pour peu de temps. Si, par contre, vous devez utiliser une automobile pour une longue période, il vaut mieux recourir aux services d'un classique loueur de voitures.

☐ Renseignements : 01 43 55 15 95.

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Cent bougies pour les pompiers de la rue Carpeaux

La centre des pompiers de la rue Carpeaux a ouvert ses portes au public dimanche 24 octobre, à l'occasion du centenaire de la caserne.



Les pompiers de Paris, c'est pour la capitale et la petite couronne 420 000 interventions par an, 1150 par jour, ayant occasionné 510 000 sorties de véhicules en 1998. Parmi eux, ceux de la "caserne Montmartre", rue Carpeaux, construite il y a cent ans¹ et qui ouvrirait ses portes au public ce 24 octobre.

A l'entrée, deux pompiers en tenue d'apparat du début du siècle accueillent les visiteurs. Sous le porche, une petite salle d'exposition permet de découvrir des images du matériel et des tenues d'aujourd'hui, et un documentaire diffusé en continu présente le métier. Dans la remise cohabitent une pompe à bras du début du siècle qui était tirée par quatre hommes, une moto-pompe de l'entre-deux-guerres à laquelle on attelait quatre chevaux, et des camions rouges modernes – dans lesquels montent des gamins venus pour la visite.

Le capitaine Allard, qui dirige la caserne, souligne : « Nous sommes heureux d'ouvrir nos portes au public qui, à travers les différents ateliers, sera à même de comprendre nos interventions face aux situations extrêmement variées dans lesquelles nous avons à porter secours. » Il en profite pour rappeler que les pompiers de Paris sont des militaires ; leur statut leur interdit de faire grève et ils n'ont pas participé aux manifestations du jeudi précédent, qui concernaient des pompiers civils venus de province.

Le lieutenant David glisse quelques chiffres : « Une centaine d'hommes travaillent ici, nous intervenons sur une zone qui couvre notamment 70 % du 18e arrondissement et où vivent 200 000 habitants. »

Différents ateliers attendent les visiteurs. Le sergent Janisson dirige l'atelier "feu". En véritable pédagogue, il s'emploie à faire prendre conscience

aux enfants des dangers du feu. Intéressante démonstration de la façon d'éteindre un feu qui a pris dans une friteuse...

L'atelier "désincarcération" est impressionnant : sous les ordres du sergent Boinville, chaque homme participant à l'exercice effectue son travail avec précision ; une intervention de vingt minutes permet de bien voir l'importance du rôle de chacun.

Enfin, à l'atelier de secourisme, Cyril (pompier volontaire à l'âge de 16 ans, professionnel à 18 ans) initie les jeunes visiteurs au massage cardiaque. Il leur explique également la conduite à tenir en cas d'hémorragie, et les points de compression.

La salle de gymnastique permet de constater que les pompiers de Paris

Un exercice de "désincarcération" : il s'agit de tirer un blessé d'une voiture accidentée.



Photos Thierry Nectoux

sont aussi des sportifs accomplis. Deux fois par jour, la planche de rétablissement est pour eux un passage incontournable.

Devant la caserne, la grande échelle est impressionnante : hauteur de déploiement, 24 mètres. Gildas, 5 ans, sous les yeux de son père, monte les dix premiers mètres. Il est suivi par Vincent, 3 ans et demi, sous le regard ému de son grand-père qui se souvient d'avoir fait son service militaire chez les pompiers. Gildas et Vincent se voient décerner le diplôme de grimpeur à la grande échelle.

Michel Germain

1. Voir dans le 18e du mois d'octobre 1997 notre reportage : "une nuit avec les pompiers du 18e", et un ensemble de photos de la caserne Carpeaux et de ses pompiers au début du siècle.

MARQUAY

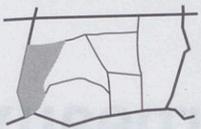
Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

**Produits fermiers de provenance directe
de petits producteurs**

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.

(métro Guy Môquet)

Tél. 01 46 27 59 68



La résidence Rothschild de la rue Marcadet Dans la cour aux trente-cinq marronniers

A proximité du métro Guy Môquet, qui n'a jamais aperçu ces grands bâtiments en brique qui donnent sur les rues Marcadet, Championnet et Joseph de Maistre ? Découverte de la résidence Rothschild, des logements sociaux qui ont déjà soufflé leurs quatre-vingt bougies.

Derrière la grille du 41 de la rue Joseph de Maistre, de chaque côté du porche en pierres de taille, quelques phrases gravées rappellent le rôle déterminant joué par les Rothschild en matière d'habitat social : « Immeuble construit de 1913 à 1919 par les soins d'Edmond de Rothschild et les membres du comité de direction de la "Fondation pour l'amélioration des conditions d'existence matérielles des travailleurs", reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 27 juillet 1904 ».

Au début du siècle, la résidence comprenait des travées avec des ateliers pourvus de la force motrice, des commerces et des services collectifs ouverts aux gens de l'extérieur. Dans les immeubles, on trouvait tout le confort de l'époque : lavoir, bains-douches, dispensaire, garderie ainsi qu'une cuisine collective et une école ménagères. Certains appartements bénéficiaient même d'une salle de bain intérieure, ce qui à l'époque était extrêmement rare.

Quartiers populaires

Le lieu n'avait pas été choisi au hasard car les Rothschild recherchaient des quartiers populaires (ce qu'était alors cette partie des Grandes Carrières), avec la proximité de lieux de travail, de squares (Carpeaux, les Epinettes dans le 17e) et d'hôpitaux. Quatre concierges et un surveillant veillaient au bon fonctionnement des lieux.

Pendant la deuxième guerre mondiale, la résidence a accueilli des familles de Saint-Ouen chassées par les bombardements.

Une habitante de longue date, Liliane Mainchemer, regrette l'ambiance amicale qu'elle avait trouvée ici dans les années qui ont suivi la Libération :

« Jusqu'en 1970, sur les quatre concierges, il y en avait toujours un de garde le soir. La résidence était fermée et il fallait rentrer exclusivement par le 256 de la rue Marcadet. » Aujourd'hui, il ne reste plus que deux concierges et un surveillant pour les 420 logements.

Ceux-ci bénéficient d'une chance inouïe : une grande cour ombragée et verdoyante avec ses trente-cinq marronniers et plusieurs massifs de plantes vertes.

« Pour la sauvegarde de ces marronniers plantés vers 1918-1919, nous nous sommes battus. Cet espace est classé "trois étoiles" », souli-gne Liliane Mainchemer, présidente depuis 1991 de l'Amicale des marronniers.

C'est peu de dire que cette résidence est chargée d'histoire. Pas seulement pour l'ancienneté du lieu mais aussi pour les tranches de vie qui s'y déroulent. Des vies parfois très liées à la famille Rothschild. Arrivée de Tunisie en 1963, Arlette est venue habiter la résidence en 1974 et a travaillé pendant onze ans à l'hospice Rothschild. Feuilletant avec gourmandise son album de photos, elle raconte : « Chaque année, nous retrouvions Alain de Rothschild pour les fêtes de fin d'année. » Rachel Tobai-



Les consignes aux architectes étaient : de l'air, de la lumière, de l'hygiène...



Photos Christian Adnin

lem, arrivée d'Algérie en 1962, abonde dans ce sens : « J'ai travaillé à la banque Rothschild entre 1973 et 1981 au service titres. Je revois toujours avec plaisir Guy de Rothschild, âgé de 87 ans. »

Née dans la résidence en 1928, Jeanine effeuille ses nombreux souvenirs où pointe la nostalgie. « Ma grand-mère a été l'une des premières en 1918. Elle était couturière et a travaillé entre 1920 et 1936 pour des femmes aisées (Mmes Weil, Rosenfield et de la Fressange). Celles-ci venaient à la maison effectuer les essayages. Je regrette la convivialité qui existait avant-guerre. Les nombreux bancs installés dans la cour favorisaient des contacts, moins fréquents aujourd'hui. Je n'ai changé qu'une seule fois d'appartement en 1970 et j'ai bénéficié à partir des années 80 du chauffage au gaz. »

En cette fin de siècle, les commerces sont toujours ouverts vers l'extérieur, ainsi que le centre médico-psychologique. Une salle est aménagée dans l'un des immeubles afin de dispenser un enseignement religieux aux juifs. De nombreuses sociétés ont leur siège dans l'un des bâtiments.

Arlette, Rachel, Jeanine et leurs amies aiment à se retrouver sous les marronniers afin de se remémorer leurs souvenirs qui, pour certaines, prennent racine de l'autre côté de la Méditerranée.

La saga sociale des Rothschild

Famille de banquiers, en France depuis 1817 (James Rothschild fut le banquier de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, Alphonse Rothschild régent de la Banque de France), les Rothschild manifestèrent assez tôt un souci de mécénat social. En 1852, James de Rothschild a créé l'hôpital qui porte son nom. A partir de là, des cliniques, hospices, orphelinats, dispensaires et sanatoriums sont fondés par d'autres membres de la famille.

Au début du XXe siècle, alors que l'initiative privée en faveur des logements sociaux stagne, les barons Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild la relançant en créant avec un capital très important (10 millions

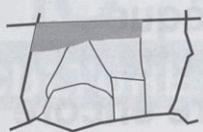
de francs de l'époque) la Fondation Rothschild "pour l'amélioration de l'existence matérielle des travailleurs". Ils engagent un bureau d'architectes à l'année, avec consigne de donner la priorité à l'hygiène (lumière, chauffage, services collectifs tels que buanderie, etc.). Ils veulent lutter contre la tuberculose qui à l'époque fait des ravages parmi les mal logés.

Cette Fondation est jusqu'en 1914 l'une des principales entreprises de logement social à l'échelon européen. Sur Paris, cinq ensembles d'immeubles sont construits : rue de Prague (12e), rue Bague (15e), rue du marché Popincourt (11e), rue de Belleville (20e) et rue Marcadet.

Déménagement de la Terrasse rue Ganneron : tollé au conseil d'arrondissement

La Terrasse est un des centres d'information et de prise en charge médicale des toxicomanes, appartenant au groupe hospitalier Maison-Blanche. On y pratique notamment des traitements "de substitution" (méthadone, etc.). Situé rue Marcadet, il avait été question un temps qu'il s'installe sur le quartier de La Chapelle, idée très vite et définitivement abandonnée. Toujours dans la nécessité de trouver des locaux plus vastes, le conseil d'administration de Maison-Blanche, présidé par Jean-Michel Michaux, conseiller de Paris (appartenant à la majorité de droite), a fait part à la mairie du 18e de son intention de déménager rue Ganneron. Dans un souci de consensus, la municipalité du 18e souhaitait faire voter au conseil d'arrondissement du 11 octobre dernier un vœu visant « à ce qu'une concertation exemplaire se mette en place et permette la prise en compte des préoccupations des riverains ». Devant le tollé suscité par les réactions des élus de droite du 18e, le vœu a été retiré. Point mort : en attente d'une décision de Maison-Blanche et de la Ville de Paris.

Porte Montmartre



Des usagers du 18e jugent la nouvelle formule du bus PC

Avis le plus fréquent : on est moins serrés qu'avant, mais la régularité des passages n'est toujours pas mieux assurée...

Depuis le 1er octobre, les bus PC ne font plus le tour complet de Paris : la RATP a découpé le parcours en trois tronçons, ainsi que nous l'avions annoncé (*le 18e du mois* d'avril et septembre 98). Trois lignes, PC1, PC2, PC3, se partagent dorénavant la "petite ceinture" de Paris (voir le plan). A chacune de leurs extrémités, des recouvrements sont prévus afin d'éviter des changements.

Le PC3, qui concerne notre arrondissement, va de la porte Maillot à la porte des Lilas. Côté porte Maillot, le PC1 le recouvre sur un petit trajet, jusqu'à la porte de Champerret. Sur son autre extrémité le PC2 débute son parcours dès la porte de la Villette.

Pourquoi cette modification ? La RATP explique que l'objectif est de mieux réguler les fréquences des autobus aux heures de grosse circulation. Auparavant, les bus, pris dans de fréquents bouchons, avaient beaucoup de mal à respecter les horaires et les intervalles ; il arrivait qu'à un certain moment du parcours deux bus se succèdent l'un derrière l'autre, et qu'ensuite les usagers doivent attendre à l'arrêt dix, quinze ou même vingt minutes. Conséquence : certains bus surchargés, d'autres vides. Les rotations plus courtes ont pour but d'éviter ce phénomène.

D'autre part, les anciens bus à une voiture ont été remplacés par des bus articulés à deux voitures, plus spacieux et plus confortables. Une très belle plaquette d'information nous précise que l'aménagement intérieur possède un meilleur confort thermique et une meilleure ventilation. De plus, des annonces sonores et visuelles indiquent la destination et

le nom des prochains arrêts.

Les utilisateurs de fauteuils roulants pourront bientôt monter ou descendre de ces bus grâce à une palette située à la porte centrale, au fur et à mesure que les arrêts seront aménagés en conséquence.

En ce qui concerne les prix, il faut

«tent souvent d'éviter une correspondance», ajoute une étudiante.

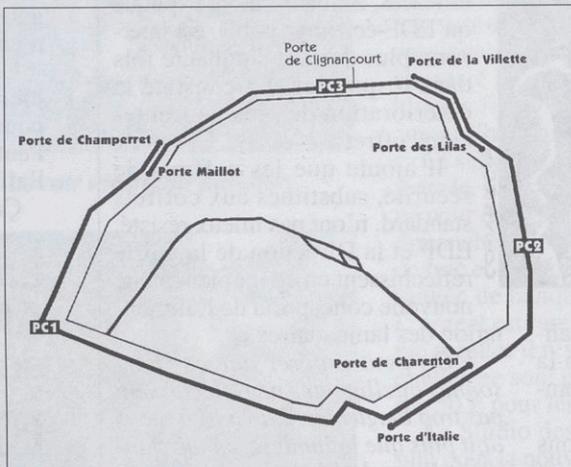
Mais tout le monde n'a pas un avis aussi favorable. A l'association Charles Hermite (porte d'Aubervilliers), comme parmi les postiers du centre de tri du Landy (porte des Poissonniers) ou au café littéraire du

Petit Ney (porte Montmartre), on entend s'exprimer le même point de vue lorsqu'on interroge les usagers : certes, on est moins serrés du fait de la mise en service des bus articulés sur la ligne ; mais pour ce qui concerne l'irrégularité des passages, rien n'est changé ; on est toujours obligé, d'attendre parfois quinze ou vingt minutes et ensuite de voir passer deux bus qui se suivent... «*Ce matin encore, nous étions presque quarante à attendre à l'arrêt un bus qui n'arrivait pas*», raconte un usager qui prend le PC3 chaque jour pour se rendre à son travail.

Tous admettent qu'il faut attendre que le système se rode avant de porter un jugement définitif.

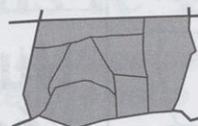
Nous avons souhaité avoir aussi l'opinion de chauffeurs RATP. Un chauffeur d'un PC3 abordé à Clignancourt nous a confié que tout cela était trop récent pour faire une comparaison avec l'ancien système. Mais pour lui, cette nouvelle formule est plus répétitive donc plus ennuyeuse. «*Faire le tour de Paris, c'était long, plus fatiguant peut-être, mais quelle animation d'aller de Porte en Porte ! Il fallait trois heures environ pour le tour complet, contre une heure aujourd'hui sur un des tronçons.*»

Alain Nunez et Noël Monier



actuellement seulement trois tickets pour faire le tour de Paris alors qu'il en fallait six auparavant. (La RATP vient de mettre en place sur l'ensemble du réseau sa nouvelle politique "un bus égale un ticket".)

A l'attente du PC3 à la porte de Clignancourt, les usagers commentent ces modifications. «*C'est un grand changement. Les bus sont neufs et plus spacieux. Mais je me demande comment la RATP pourra s'y retrouver dans tous ces investissements*», marmonne une personne âgée. «*Les changements de voiture, du PC3 au PC2 ou au PC1, ne sont pas une contrainte. Dans l'ancienne rotation, il fallait également changer lorsque les bus étaient trop pleins*», affirme une autre personne. «*Les chevauchements nous permet-*



Débat sur la culture à la mairie

Le 22 octobre, la culture était à l'ordre du jour à la mairie du 18^e : le CICA, qui réunit chaque trimestre élus et responsables d'associations, avait pour thème *Culture et proximité*. Outre les élus du 18^e, participaient à l'échange, entre autres, Marie-Pierre de la Gonterie, vice-présidente du conseil régional, et Yvette Masson, du ministère de la Culture.

Daniel Vaillant a tracé, en ouverture, trois axes : favoriser l'accès aux œuvres, aider à la création et à la découverte de nouveaux talents, encourager l'échange entre les quartiers, avec le souci de permettre l'expression des quartiers où la souffrance sociale est la plus importante.

Laurence Goldgrab, adjointe chargée de la culture à la mairie du 18^e, a consacré une longue intervention aux manifestations réunies sous le nom du festival *Attitude 18*. L'an prochain, *Attitude 18* se tiendra du 22 mai au 11 juin, comprendra plus de trente concerts, fera place au cinéma et à la vidéo, et un événement est en projet dans le domaine des arts plastiques.

Marie-Pierre de la Gonterie a indiqué que le budget de la culture au conseil régional d'Ile-de-France sera doublé d'ici à quelques années, ce qui permettra de soutenir une politique de proximité et de création. Elle a cité l'aide aux petites scènes, aux lieux d'exposition, la recherche de moyens pour aider les jeunes à accéder financièrement aux spectacles, et les handicapés à y accéder physiquement.

Les nombreuses associations présentes ont exprimé leurs attentes et rappelé les dossiers qu'elles ont déposés. Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18^e, a insisté sur les efforts qui doivent être poursuivis pour faire vivre les initiatives.

Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F (19,82 euros)
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F (22,87 euros)

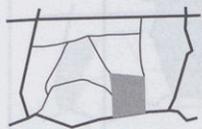
(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris.

Goutte d'or



Nuits très noires au square Léon : l'éclairage public est cassé

Difficile de savoir depuis combien de temps les abords du square Léon sont plongés dans la pénombre à la tombée de la nuit. « Ça fait plusieurs mois que ça dure », explique une riveraine.

« C'est simple, depuis qu'il n'y a plus de lumière, je n'y passe plus le soir », ajoute-t-elle.

Les responsables de l'association Paris-Goutte d'Or se sont émus de la situation et ont alerté Bernard Plasait, adjoint au maire de Paris chargé de la voirie. Car, pour les associations du quartier, laisser les équipements publics se dégrader sans intervenir rapidement ne fait que favoriser les actes d'« incivilité » et entretient un fort sentiment d'insécurité auprès des habitants. Sans compter qu'une dégradation en entraîne une autre. La question que Paris-Goutte d'Or pose est simple : « Comment peut-on laisser les rues de la Goutte d'Or sans lumière le soir ? » Il n'y a pas que le square Léon qui est concerné. La rue des Islettes et l'angle de la rue de Chartres et de la rue de la Charbonnière le sont aussi.

L'alimentation électrique des rues est gérée par des « armoires EDF » posées sur la voirie. Il suffit de les

détériorer pour couper l'électricité.

Plus grave encore que le sentiment d'insécurité que cela provoque, les



armoires dégradées sont toujours alimentées en électricité et sont à la portée et à la hauteur de tous, y compris des enfants.

Les raisons de ces dégradations sont doubles : primo, elles peuvent résulter d'actes de vandalisme purement gratuits, secundo, elles peuvent être effectuées par des personnes qui ont intérêt à ce que la rue soit sombre afin que divers trafics s'y déroulent. Pour ce qui est du trafic, La Goutte

d'Or n'est pas le seul quartier du 18^e concerné ; la rue d'Orsel, par exemple, est régulièrement sujette à des pannes de lampadaires.

La direction de la voirie soustraite à EDF-éclairage public la maintenance des luminaires. En réponse aux interrogations de Paris-Goutte d'Or qui demande la mise en place de systèmes plus efficaces, Bernard Plasait explique qu'EDF-éclairage public est intervenu plus de cent cinquante fois dans le quartier et a constaté la détérioration de plus de trente-cinq coffrets.

Il ajoute que les coffrets de sécurité, substitués aux coffrets standard, n'ont pas mieux résisté. EDF et la Direction de la voirie réfléchissent en ce moment à une nouvelle conception de l'alimentation des lampadaires.

« On peut espérer que ces personnes intelligentes ne réfléchissent pas trop longtemps. Car si EDF nous doit plus que la lumière, encore faudrait-il que la lumière soit », ironise un habitant du quartier.

Nadia Djabali

Deux numéros d'appel pour réagir : SOS voirie, 01 40 28 73 73, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Eclairage public : 01 49 54 51 71.

Bibliothèque de la Goutte d'Or : ouverture encore retardée

Elle devait ouvrir à la fin du printemps, nous disait-on. Ensuite ce fut annoncé pour octobre. En octobre, il ne s'est rien passé. Bien que la nouvelle bibliothèque de la rue Fleury (entre le boulevard de la Chapelle et la rue de la Charbonnière) soit achevée depuis des mois, bien qu'apparemment les livres et disques soient là, l'ouverture est à nouveau retardée. Aucune date n'est indiquée.

Les raisons invoquées sont toujours les mêmes : un appel d'offres pour l'achat du mobilier a été cassé. Peut-être aussi des problèmes dans l'affectation des personnels.

Ça devient un roman-feuilleton.

La crèche de la rue Affre rouvrira en septembre 2000

Fermée en juin 1998 à la suite d'une liquidation judiciaire, la crèche associative du 9 rue Affre rouvrira ses portes (et ses 70 berceaux) à la rentrée prochaine, après des travaux de réhabilitation d'un montant de trois millions de francs. La Ville de Paris n'a pas suivi l'avis de la municipalité du 18^e qui souhaitait voir cette crèche devenir municipale. Elle restera donc associative.

L'association à laquelle sera confiée la gestion de la crèche doit être désignée prochainement.

Plus de fleurs à Château-Rouge

« Ce n'est pas la population noire qui nous oblige à fermer, même s'il est vrai qu'elle n'achète que très peu de fleurs, mais la rarefaction de notre clientèle : beaucoup ne viennent plus jusque chez nous », déclare la responsable de Pop'Flors, le vaste magasin de fleurs situé juste devant le métro Château Rouge. Cette boutique ouverte il y a belle lurette est une quasi-institution par le débit de ses roses, anémones, jacinthes, tulipes, iris et autres merveilles à prix très raisonnables. Le 14 novembre, les parterres multicolores débarrasseront le pavé. A leur place est prévu un étal de boucher.

Boucherie française, boucherie arabe ? Certains en font une question ; pour Annie, une riveraine, la question n'est pas là, « mais vous reconnaissez qu'une boucherie, sans faire offense à ce métier, c'est beaucoup moins poétique. C'est l'espace vert de Château Rouge qui s'en va. »

Br. B.

Brigitte Bâtonnier

La vie du 18^e

PUMA 18 ("Pour Une Maison des Associations dans le 18^e") prend de l'élan

Une maison des associations dans un arrondissement de 185 000 âmes, tel est le but poursuivi par un collectif d'associations, qui multiplie ses démarches. Mais le chemin risque d'être long.

Le Puma dont il est question ici, ce n'est pas un mammifère carnassier à pelage fauve, ce sont les initiales du collectif Pour Une Maison des Associations. Un collectif regroupant pour le moment dix-huit associations de l'arrondissement et dont l'objet est « de favoriser la vie associative dans le 18^e par l'obtention et le partage de ressources nécessaires, la gestion et l'animation d'une maison des associations ».

Cette maison pourrait être l'hôtel Mathagon, un bâtiment du dix-huitième siècle situé au 75 rue Marcadet, propriété inoccupée de la Ville de Paris depuis 1994. Une proposition soutenue par la majorité municipale du 18^e qui en début d'année a voté un vœu en ce sens. Le 30 août dernier, Daniel Vaillant confirmait aux représentants de PUMA 18 sa volonté de créer cette maison et leur donnait son accord pour qu'ils tiennent dans les locaux de la mairie, et de façon limi-

tée dans le temps, une permanence d'information.

Mais l'Hôtel de Ville a un autre projet pour l'hôtel Mathagon : il veut y créer des logements.

Toujours pour accroître sa notoriété, PUMA 18 a réédité la pétition lancée en début d'année : des centaines de signatures ont été collectées les 25 et 26 septembre dernier, dont celles d'une vingtaine d'associations. Et l'information a largement circulé sur la place des Abbesses le 3 octobre, à la Foire aux associations organisée à l'occasion de la Fête des Vendanges.

Toutefois, la partie est loin d'être gagnée. Dans une lettre du 9 septembre, Claude Lambert, élu (RPR) du 18^e, et « conseiller délégué auprès du Maire de Paris, chargé de la vie associative », faisait savoir que la création d'une maison des associations dans le 18^e n'est pas, pour la municipalité de Paris, une priorité et qu'elle n'est en tout état de cause pas prévue

pour l'année 2000. Elle entrerait dans le cadre d'un programme plus vaste de cinq maisons des associations (au nord, sud, est, ouest et centre de Paris) – mais pour lequel « aucun financement conséquent n'a pu être dégagé ».

M. Joly, fonctionnaire de la Ville détaché pour suivre les problèmes des associations, déclarait en substance que la création d'une telle maison serait un investissement lourd, alors que, dit-il, beaucoup est déjà fait pour la vie sociale du 18^e.

Calendrier des prochaines opérations : une rencontre entre messieurs Lambert et Joly et les représentants de PUMA ; une intervention de Bertrand Delanoë, conseiller du 18^e, devant le Conseil de Paris le 25 octobre et, dans le courant de novembre, des réunions de quartiers pour rencontrer les associations quartier par quartier et, à travers elles, les habitants du 18^e.

Où peut-on écouter du jazz dans le 18e ?

Non, le jazz n'est pas mort. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'enthousiasme du public, jeune la plupart du temps, dans les lieux où l'on peut entendre cette musique.



Le groupe Sextylédone au *Lavoir moderne parisien*.



Xavier Richardeau au *Houdon*.

Programmes pour novembre

- **Studio des Islettes** (10 rue des Islettes, 01 42 58 63 33) : Les lundis, mardis et jeudis, jam-session. • Concerts : 5 et 6 nov., Richard Clements, piano, et George Brown, batterie. 12 et 13, Jean-Charles Richard. 19, François Tusques. 20, Frédéric Ravel. 26 et 27, Larry Browne.
- **Le Houdon** (5 rue des Abbesses, 01 46 06 35 91) : 5 et 6 nov., Xavier Richardeau. 12 et 13, Christian Brun. 19 et 20, Philippe Duchemin. 26 et 27, Jacques Sneek.
- **Jazz nomades**, à l'**Olympic-LMP** (20 rue Léon), à 20 h : vendredi 12 nov., Sextylédone. 19 nov., les Chevals (brass-band à la conque). 26 nov., Human Beings (funk acoustique).
- **Le Colibri** (35 rue Véron) : 13 nov., Lacombe, guitare, et Godart, piano. 20 nov., De Preissac, clarinette.
- **A la Cigale**, le 22 novembre, le trio Louis Sclavis - Henri Texier - Aldo Romano, à ne pas manquer.

François Tusques aux Islettes

François Tusques est un des très bons pianistes de jazz français. Il est passé par le *free jazz* et se tient à la pointe de la "nouvelle musique", mais il sait aussi retrouver les accents les plus purs du blues, ou intégrer à ses improvisations une mélodie populaire française ou une phrase musicale de l'*Internationale*... Il sera le 19 novembre aux Islettes avec Mimi Lorenzini (guitare électrique) et Noël McGhee (batterie) pour un programme qui, dit-il, se situera «quelque part entre le blues et la musique sérielle».



François Tusques photographié le 16 octobre au *café littéraire du Petit Ney*.

● Le Studio des Islettes

Il y a vingt ans, une bande de copains, musiciens amateurs et professionnels, sont partis d'une cave du 5e où ils répétaient, à la recherche d'un local plus grand et pas cher. Ils ont atterri à la Goutte d'Or, rue des Islettes, dans un ancien atelier d'artisan un peu dévasté, donnant sur une cour pavée. Ils ont fait les travaux d'aménagement et d'insonorisation eux-mêmes.

Il y a dix ans, le trompettiste américain Mra Oma, âme du groupe, a donné au lieu une ambition de club. Patrick Tchiapé, enseignant à l'université de Nanterre, s'est consacré à la rude tâche de régler les problèmes financiers et juridiques, c'est lui aujourd'hui qui accueille et veille au grain.

La salle sert de lieu de répétition dans la journée. Les soirs de semaine, on s'y retrouve pour des «jam sessions», le samedi et le dimanche pour des concerts. C'est meublé de bric et de broc, fauteuils dépareillés, une rangée de banquettes d'un vieux cinéma. L'argent est rare : pas de subvention, comme recettes il n'y a que les consommations et elles ne sont pas chères (25 F en semaine, 50 F pour les concerts).

Le Studio des Islettes se veut un tremplin pour la nouvelle génération. C'est aussi, déjà, un lieu qui a sa place dans l'histoire du jazz en France. Quelques grands musiciens américains s'y retrouvent de temps en temps. La vedette du lieu, c'est le batteur Sunny Murray, grande figure du *free*, qui a travaillé avec Cecil Taylor, Archie Shepp, Albert Ayler, et qui a secondé aussi des personnages historiques, datant de l'archéologie du jazz, le trompettiste Henry "Red" Allen ou le pianiste Willie "the Lion" Smith, et encore Ben Webster, Dexter Gordon et d'autres.

Un autre grand batteur, George Brown, joue ici à l'occasion. Ici aussi on peut entendre quelques-uns des plus brillants jeunes jazzmen français, comme le saxophoniste Mathieu Donnarier, les pianistes Benjamin Moussay et Spanyi Emil.

● "Jazz nomades" au LMP

Blaise Merlin, le jeune programmeur des soirées *Jazz nomades*, définit son ambition avec deux mots : métissages, rencontres. Il s'agit de mettre ensemble un sextet de jazz classique avec un quatuor à cordes (cette rencontre, c'est le groupe *Sextylédone*), ou encore un rappeur et un quintet de jazz, ou d'amener le jazz à se confronter avec la musique populaire italienne, l'accordéon musette, le bouzouki, que sais-je encore, pour faire naître «un nouveau folklore».

Les premières soirées *Jazz nomades* avaient lieu aux Abbesses, à la galerie *Artisane*. Cette galerie ayant fermé, c'est le *Lavoir moderne parisien*, à la Goutte d'Or, qui accueille maintenant, dans la salle du théâtre ou dans sa nouvelle salle de l'Olympic, les jeunes groupes de *Jazz Nomades*.

● Le Houdon

Changement d'ambiance : le *Houdon* est un café, à l'angle de la rue Houdon et de la rue des Abbesses, et pendant les concerts, les samedis et dimanches à partir de 21 h, on entend le bruit des soucoupes sur le



Jam session aux *Islettes*. (Une "jam" est une rencontre entre musiciens qui n'ont pas l'habitude de jouer ensemble et qui improvisent...)

comptoir, et un vague brouhaha de conversations. Le jazz c'est aussi ça : une musique de bars de nuit. Ça n'empêche pas le public d'écouter avec une attention passionnée.

Il y a cinq ans, Xavier Richardeau, saxo baryton de talent, habitait rue Houdon, il prenait là son café tous les matins. Devenu copain avec le patron, Gérard Bastid, il lui a suggéré de faire ici du jazz. «*Le jazz, j'aimais bien, mais je n'y connaissais pas grand chose*», avoue Gérard Bastid. Peu à peu il s'y est mis.

Le style de l'endroit est plutôt *be bop*. Des musiciens de haut niveau y ont joué : Steve Potts, Michel Graillier, Alain Jeanmarie, André Villéger... Xavier Richardeau vit maintenant plus de la moitié de l'année à New York, mais il ne manque pas de jouer au *Houdon* lorsqu'il est à Paris.

● Autres lieux

- Au bar *Bab Ilo*, 9 rue du Baigneur (au-dessus de la mairie du 18e), on peut aussi entendre chaque samedi des ensembles de jazz, le reste de la semaine des disques.

- Le *Clairon des chasseurs*, place du Tertre, est une véritable institution où depuis plus de trente ans, chaque soir de 21 h à 2 h du matin, la guitare jazz s'en donne à cœur joie : jazz classique du lundi au mercredi avec Robert Lafont et Guy Reboul, jazz gitan (dans la tradition de Django) du jeudi au lundi avec Rodolphe Raffali et Jeannot Mala.

- Il y a parfois du jazz au *Colibri*, rue Véron ; le programme est sur Internet (www.zingueurs.com/colibri). Il y en a aussi certains soirs au *café littéraire du Petit Ney*, avenue de la Porte Montmartre (voir programme page 22).

- N'oublions pas les grandes salles du boulevard Rochechouart. A la *Cigale* passent souvent des très grands. Et chaque année, l'*Elysée Montmartre* accueille des concerts du JVC Jazz Festival.

Noël Monier

18^e

CULTURE

LES RENCONTRES PHOTO DU 18^e

● Au programme de cette deuxième édition des "Rencontres photographiques du 18^e", trente expositions de photo à travers tous les quartiers de l'arrondissement, tout au long du mois de novembre, sur le thème "Images et quartiers du monde".

● Le deuxième Prix de la photographie documentaire et sociale.

Les premières Rencontres photographiques du 18^e avaient eu lieu en 1997, organisées par l'association AIDDA et le 18^e du mois. Voici, en ce novembre 1999, la deuxième édition des Rencontres. Le projet est qu'elles aient lieu tous les deux ans, les années impaires, en alternance avec le Mois de la photo à Paris qui se déroule en novembre les années paires.

Ces Rencontres, organisées par AIDDA et dont le 18^e du mois est un des partenaires, comportent trente expositions à travers les quartiers du 18^e, sur le thème Images et quartiers du monde, ainsi qu'un Prix de la photographie sociale et documentaire, qui sera décerné pour la seconde fois le 30 novembre, et une rencontre-débat sur la distribution des images en numérique.

A la mairie du 18^e

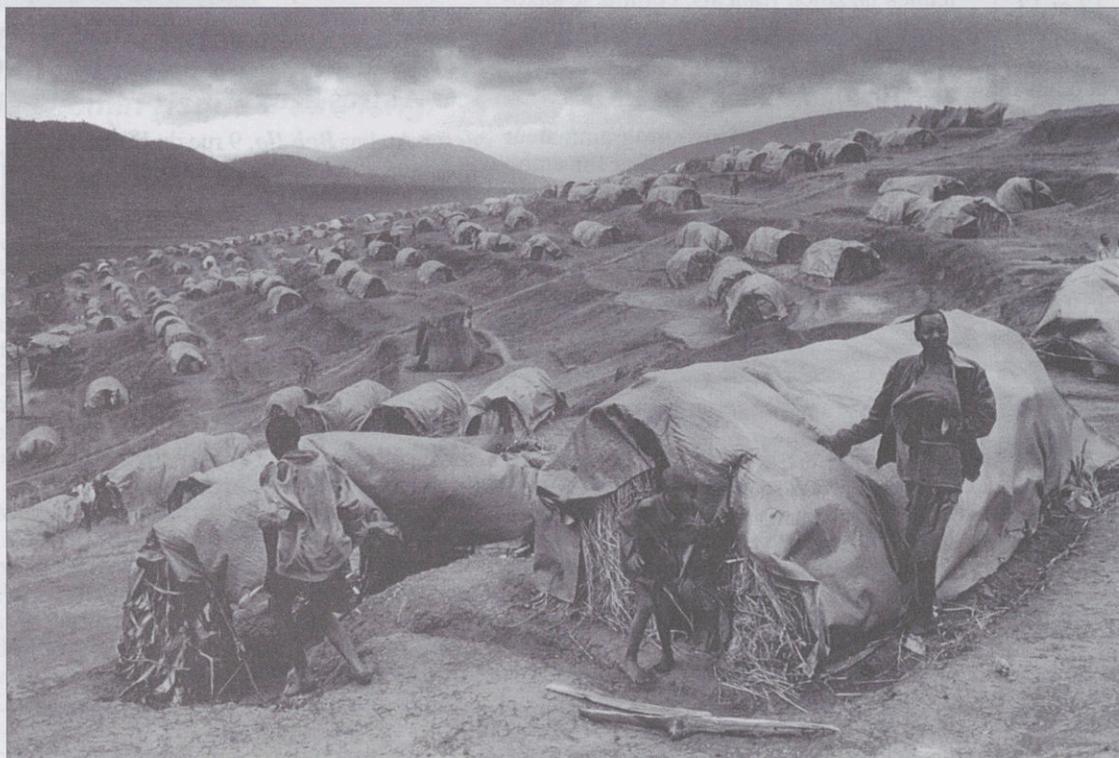
du 2 au 20 novembre

■ Visages et quartiers du monde vus par des grands photographes : Robert Doisneau, Willy Ronis, Marc Riboud, Jean-Philippe Charbonnier, Claude Dityvon, Marc Garanger, Jean-Claude Gautrand, Yan Morvan, Claude Nori, Sabine Weiss, Guy Hersant, Carlos Freire, Michel Maioufiss, Pierre Michaud, Didier Ben Loulou, Christophe Bourguedieu, Jean-Pierre Evrard, Krystof Pryzkowski. (Salle des fêtes.)

■ Images du 18^e, par des photographes de l'association AIDDA et du 18^e du mois : Christian Adnin, Dan Aucante, Brahim Chanchabi, Suzanne Fayt, Noël Monier, Thierry Nectoux, Yves Sauzeat. (Dans le grand hall.)

Quartier Clignancourt

■ L'invité des Rencontres : Yan Morvan, rétrospective d'un grand reporter. A la FEMIS, 6 rue Francœur, du 4 au 30 novembre.



Yan Morvan, grand reporter, auteur de cette très belle photo d'un camp de réfugiés au Rwanda, est cette année l'invité des Rencontres. Exposition à la FEMIS, 6 rue Francœur, du 4 au 30 novembre.

■ Le chemin de papa, par Jean-François Castell. A la galerie Autres Regards (AIDDA), 26 rue Montcalm, du 2 au 27 novembre.

■ Bucarest 1984, par Didier De Nayer. Galerie Autres Regards, 26 rue Montcalm, du 2 au 27 novembre.

■ Le nouvel an chinois, par Christophe Wartel. Bibliothèque Clignancourt, 29 rue Hermel, du 2 au 30 novembre.

■ Jérusalem-est au quotidien, par Olivier Thébaud. Espace UVA, 9 rue Duc, du 8 au 26 novembre.

■ La Coupe du monde, par Nathalie Desserre. Espace UVA, 9 rue Duc, du 8 au 26 novembre.

■ Du quartier au secteur, par Thierry Kleiner. Espace UVA, 9 rue Duc, du 8 au 26 novembre.

■ Kosovo, par Martin Clément. Au siège de Médecins du monde, 62 rue Marcadet, du 8 novembre au 10 décembre.

Quartier Montmartre

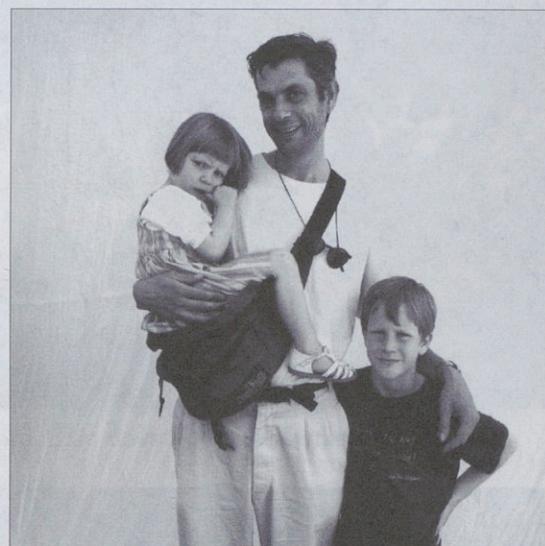
■ La Havane, "el Barrio Chino", par Jean-Luc Barbier. Galerie La Boucherie, 9 rue André Del Sarte, du 2 au 20 novembre.

■ Vies silencieuses, par Frances Dal Chèle. Au Studio 28, 10 rue Tholozé, du 2 au 26 novembre.

■ La nuit, colibri !, par Christian Adnin. Au Colibri, 35 rue Véron, du 2 au 30 novembre.

■ Cuba, entre rêve et révolution, par Alison Mary Smith. A la Mascotte, 52 rue des Abbesses, du 2 au 30 novembre.

■ Quartiers du fantastique, par Michel Randon. Galerie La Fleur d'Or, 4 rue Androuet, du 9 au 30 novembre.



Brahim Chanchabi, de l'association AIDDA (et aussi du 18^e du mois), est le commissaire général de ces Rencontres photographiques.

(Ci-dessus, une photo de son exposition Visages de la Goutte d'Or, qui sera à l'Olympic-LMP, 20 rue Léon, métro Château Rouge.)

Quartier Chapelle

■ Les Tamouls sri-lankais en France, par Jean-Michel Delage. A l'Espace Pléiade, 9 rue de la Guadeloupe, du 2 au 30 novembre.

■ La Réunion ici et là-bas, par Bernard Lesaing. A l'ARCC (Association réunionnaise culture et communication), 80 rue de la Chapelle, du 2 au 30 novembre.

■ Mots et images, des jeunes photographient leur quartier.

■ Les enfants des Amandiers, par Marco Murgia. A la bibliothèque Maurice Genevoix, 19 rue Tristan Tzara, du 26 octobre au 20 novembre.

A la Goutte d'Or

■ Visages de la Goutte d'Or, par Brahim Chanchabi et Oussama Moufid. A l'Olympic-LMP, 20 rue Léon, du 2 au 30 novembre.

Quartier Grandes Carrières

■ Paysages humains, par Jacques Guillaume. Au Dépôt des Photographes, 44 rue Joseph de Maistre, du 2 au 30 novembre.

■ A Novi Sad, images de Serbie, par Thierry Nectoux. Au Cinéma des Cinéastes, 7 avenue de Clichy, du 2 au 15 novembre.

■ Porto, l'esprit de l'escalier, par Laurent Le Piouff. Galerie Graphigro, 120 rue Damrémont, du 17 au 27 novembre.

■ Les Portugais de là-bas, par Christine Licke. Galerie Graphigro, 120 rue Damrémont, du 17 au 27 novembre.

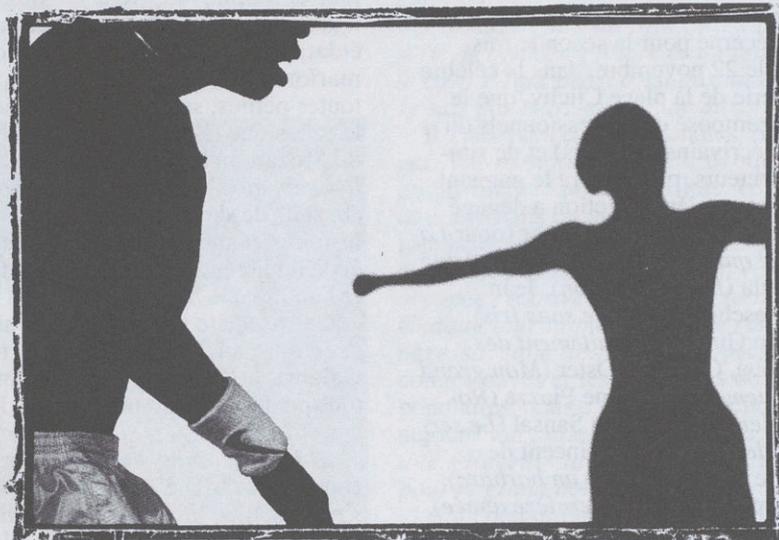
■ Portraits de prison, les Baumettes, par Christian Courrèges. Chez Mise au point, 58 rue de Clichy (9^e), du 4 novembre au 4 décembre.

Parmi les exposants : les photographes du 18e du mois

Certaines signatures des expositions de ces Rencontres photographiques sont bien connues des lecteurs du 18e du mois : Christian Adnin, Dan Aucante, Brahim Chanchabi, Jean-Michel Delage, Suzanne Fayt, Thierry Nectoux, tous photographes professionnels par ailleurs, collaborent régulièrement à notre journal.



Thierry Nectoux, exposition *À Novi Sad* (images de Serbie), au *Cinéma des Cinéastes*, 7 avenue de Clichy (métro Place Clichy), du 2 au 15 nov.



Dan Aucante, exposition *Portraits en free-style*, au centre Binet, 66 rue René Binet (métro Porte de Saint-Ouen), du 2 au 30 novembre.



Christian Adnin, exposition *La nuit, colibri !* au bar *le Colibri*, 35 rue Véron (métro Blanche ou Abbesses), du 2 au 30 novembre.



Jean-Michel Delage, *Les Tamouls sri-lankais en France*, à l'*Espace Pléiade*, 9 rue de la Guadeloupe (métro Marx Dormoy), du 2 au 30 novembre.

Quartier Porte Montmartre

■ **A bout portant**, par *Jean-Francis Fernandes*. Au *café littéraire du Petit Ney*, 10 avenue de la Porte Montmartre, du 2 au 30 novembre.

■ **Enfants dans le monde**, par *Suzanne Fayt*. A la *bibliothèque de la Porte Montmartre*, 18 avenue de la Porte Montmartre, du 2 au 30 novembre.

■ **Portraits en free-style**, par *Dan Aucante*. Au *Centre Binet*, 66 rue René Binet, du 2 au 30 novembre.

■ **Carnet de voyage**, par *Danièle Taulin Hommel*. Au *Centre Binet*, 66 rue René Binet, du 2 au 30 novembre.

Le Prix de la photographie sociale et documentaire

Une sélection des meilleurs envois sera exposée du 30 novembre au 20 décembre à la *galerie Autres regards*, 26 rue Montcalm. Les noms des gagnants seront proclamés le 30 novembre.



Photo de Jean-Claude Gautrand. (A la mairie, exposition des grands photographes.)

Pour tous renseignements sur les horaires d'ouverture, etc. : s'adresser soit au lieu de l'exposition, soit à AIDDA, téléphone 01 42 55 06 86. (Ou Internet w.aidda.com)

Le second Prix Wepler du roman décerné le 22 novembre

Le 18^e arrondissement a son prix littéraire : le Prix Wepler, qui va être décerné pour la seconde fois. C'est le 22 novembre, dans la célèbre brasserie de la place Clichy, que le jury, composé de professionnels du livre (écrivains, libraires) et de simples lecteurs, proclamera le gagnant.

Une première sélection a dégagé dix auteurs : Alain Fleischer (pour *La femme qui avait deux bouches*), Anne Garretta (*Décomposition*), Jean Guerreschi (*Un monde sans Iris*), Johann Guedj (*Le traitement des cendres*), Christian Oster (*Mon grand appartement*), Antoine Piazza (*Roman fleuve*), Boualem Sansal (*Le serment des barbares*), Vincent de Swarte (*Requiem pour un barbare*), Philippe Villain (*La dernière année*), A. Volodine (*Des anges mineurs*).

Ce prix, créé par la Librairie des Abbesses de la rue Yvonne Le Tac, est doté notamment par la Fondation La Poste. La dotation passe cette année de 35 000 à 50 000 F. Le jury décernera également une "mention spéciale", distinguant un texte "audacieux, excessif, érudit", qui vaudra 10 000 F à l'auteur.

■ La librairie *L'Humour vagabonde* (44 rue du Poteau) accueille, **samedi 13 novembre** à partir de 17 h 30, **Patrick Arduise** pour son roman *Le dernier chant de la rivière* (éd. Hors Commerce). «*On a tous en nous un coin de rêve américain, de l'Amérique d'après-guerre, l'Amérique de Marilyn Monroe, James Dean et Kerouac*», dit Patrick Arduise.

Des images du 18^e sur le site "Chambre noire"

Trois photographes, collaborant tous trois au 18^e du mois, Christian Adnin, Dan Aucante et Thierry Nectoux, ont créé un site Internet sur lequel ils présentent leurs images, principalement des vues du 18^e. Chaque mois également, un invité. Leur adresse : <http://www.chambrenoire.com>.

Visions du futur : trois concours de nouvelles, d'illustrations, vidéo

Pour la quatrième fois, le Centre d'animation des Abbesses et le Club Présences d'Esprit organisent le *Festival de la Science-fiction et de l'imaginaire*. Il se déroulera à la mairie du 18^e du 26 au 29 janvier 2000.

Trois concours sont lancés dans le cadre de la préparation du festival :

• **Concours de nouvelles.** Thème : "votre vision du futur". Date limite de remise des textes : 15 novembre 1999 à Club Présences d'Esprit, c/o Denoël, 9 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Ou par mail à : club-pde@pelnet.com. Ouvert à tous. Longueur maximum 30 000 signes, pages numérotées, uniquement titre et texte et, sur feuille libre, vos coordonnées et le titre de la nouvelle.

18^e
THÉÂTRE

Les marionnettes de la Lune pour un an au Montmartre-Galabru

Lumière noire sur scène, de vagues silhouettes presque invisibles sous leur combinaison, leur cagoule et leurs gants noirs également et puis, éclatantes de couleurs vives, des marionnettes en envol, grandes ou toutes petites, seules ou en farandole ; musique (Bach, Stravinski, Verdi, Mozart ou les Beatles et leur *Yellow submarine*) : c'est *Kaleidoscopico*, suite de sketches alternant petites histoires et simples jeux de couleurs et de lumières avec un final trépidant et bondissant.

Ce spectacle se donne jusqu'au 5 décembre au Théâtre Montmartre-Galabru à l'intention des enfants, tout-petits et très grands à partir de 3 ans et jusqu'à...

Kaleidoscopico est joué par la compagnie du Théâtre de la Lune qui s'est installée là pour toute l'année. Du 8 décembre au 23 janvier, elle y présentera *Le roi qui voulait se marier*, un conte poétique, puis du 30 janvier au 29 mars *Les Saynetepieds*, une création originale en répétition actuellement et enfin, à partir du 2 avril, *Les Histoires de Mère Poule*, autre série de sketches.

Le Théâtre de la Lune a été fondé il y a quinze ans par Hugo Lagomarsino, un Argentin vivant en France depuis vingt ans qui fut auparavant, là-bas, metteur en scène et scénographe d'opéras.

«*J'ai voulu être mon propre maître, ne plus faire de concessions aux uns et aux autres et monter des spectacles de A à Z. Je conçois les histoires et leur mise en scène, la fabrication même des marionnettes - à base de mousse et de polystyrène*

agrémentées de toutes sortes d'accessoires et revêtues de tissus chatoyants», dit-il. Ainsi Hugo, sa femme Corinne et deux à quatre autres marionnettistes, selon les spectacles, jouent avec la Lune.

«*Nous sommes tous comédiens, c'est l'essentiel, la base. La technique de manipulation s'apprend vite mais il faut d'abord savoir jouer*», ajoutait-il. D'ailleurs, certains spectacles - comme le *Cendrillon* donné l'an dernier déjà au Montmartre-Galabru - font alterner personnages vivants et marionnettes.

C'est tout à fait volontairement que le Théâtre de la Lune est installé pour toute une année au même endroit car la compagnie veut s'insérer dans le quartier et amener les gens à découvrir le théâtre. Hugo, Corinne et les autres ont même l'intention d'en parcourir les rues le dimanche matin leurs marionnettes aux doigts.

Hugo Lagomarsino affirme : «*Je monte d'abord un spectacle et il se trouve ensuite que c'est un spectacle pour enfants*», mais à la fin de *Kaleidoscopico*, lorsque les comédiens, enfin à visage découvert, descendent dans la salle et font toucher, palper, caresser les marionnettes aux enfants, il faut voir leurs frimousses émerveillées.

Marie-Pierre Larrivé



□ 4 rue de l'Armée d'Orient. Tous les mercredis 14 h 30 et dimanches 15 h (et tous les jours des congés scolaires, sauf 1^{er} novembre). Réservations : 01 42 41 04 40.

Théâtre
de la
Ville
PARIS

DIRECTION
GERARD
VIOLETTE

AUX ABESSES 
DU JEU. 18 NOV. AU SAM. 4 DÉC.
**FRAGMENTS
KOLTÈS**
BERNARD-MARIE KOLTÈS
un spectacle de
Catherine Marnas
COMPAGNIE DRAMATIQUE PARNAS

LOC. 01 42 74 22 77 2 PLACE DU CHATELET 4°
31 RUE DES ABESSES 18°

Théâtre

**Au Trianon
L'Alouette**de Jean Anouilh.
Jusqu'au 6 novembre.

Il reste quelques jours pour aller voir au Trianon l'*Alouette*, qui est une des plus belles pièces d'Anouilh, dans une mise en scène de Sophie Aguetant qui est une réussite.

L'*Alouette*, c'est Jeanne d'Arc. Pas la Jeanne d'Arc triomphante des statues d'église, mais une sorte de petite cousine d'Antigone, une jeune fille qui a peur et qui se moque et qui pleure et qui se met en colère et qui est fatiguée, une Jeanne de révoltes et d'amitiés, et face à elle le représentant de l'Eglise, des pouvoirs, des institutions, qui maudit "l'ignoble lait de la tendresse humaine". Cécile Maudet, dans le rôle de Jeanne, est pleine d'énergie. La mise en scène passe avec aisance de l'austérité aux tissus chatoyants et aux riches costumes des scènes de cour. N.M.

□ 80 bd Rochechouart.
01 44 92 78 03.

**Au Tremplin Théâtre
Mozart et Salieri**de Pouchkine.
Du 3 novembre au 4 décembre.

Alexandre Pouchkine, auteur de *Boris Godounov*, la *Dame de pique*, la *Fille du capitaine*, etc., grand buveur, duelliste (il en est mort, tué à 38 ans), humaniste, dénonciateur du servage, amant passionné et surtout poète et prosateur de génie, le créateur de la littérature en langue russe, a écrit cette histoire entre 1826 et 1830, alors que Mozart était mort depuis 1791, mais Salieri depuis 1825 seulement.

Cette courte œuvre est la seule des pièces de Pouchkine qui ait été représentée de son vivant. On en connaît le thème : Mozart scandaleusement doué, jeune, insouciant, et Salieri le musicien besogneux et jaloux qui décide un soir, dans une auberge...

La mise en scène, russe aussi, est d'Oleg Mokchanov, formé au conservatoire d'Irkoutsk en Sibérie. R.P.

□ 39 rue des Trois Frères.
01 42 54 91 00.

**Au Montmartre-Galabru
Phèdre à repasser**de Pierre Dac.
Jusqu'au 27 novembre.

Cette libre adaptation de la pièce-canular de Pierre Dac est menée avec énergie par cinq

jeunes comédiens : Carole Antoine, Vincent Mathieu, Didier Caruso, Alexandre Guillaud, Franck Berjot.

Le premier sketch, *Les incidents*, ou : comment tout faire pour empêcher le spectacle de commencer, est loufoque à souhait et très bien orchestré. Celui de *Phèdre* (à repasser) est bien sûr une parodie de la tragédie classique, revue par Pierre Dac et en partie réactualisée "version chaude, en-dessous de la ceinture".

Les calembours, comme il se doit chez Pierre Dac, pleuvent : il est question de Thérémène (ta fraise) ou du confident (de sagesse)...

La projection d'un film au milieu du spectacle nous présente l'équipe avec drôlerie. C'est un spectacle très divertissant. M.S.

□ 4 rue de l'Armée d'Orient.
Du mardi au samedi 20 h 15.
Tél. 01 42 23 15 85.

Au Lavoir Moderne Parisien

François Béranger : la chanson sans fioritures

Un cocktail ministériel...», et pour ajouter : «*Combien ça coûte une famille / Pour qu'elle survive une année / Juste en bouffant des lentilles / Et en payant son loyer (...)* / *Combien ça coûte la souffrance / Combien ça pèse la détresse / Combien ça cote l'indigence...*» ?



Il faut être primaire pour faire une chanson sur un chômeur...» *tout seul à te demander / Quelle connerie t'as pu faire / Pour en arriver là. / Ton propriétaire vire, / Ta femme se fait la malle, / Tes enfants ont la honte / Et tes copains ricangent. / Tout le monde te fait croire / Que t'es un bon à rien / Que t'es pas un gagnant / Que t'es pas un battant...*» Ou sur un vieillard : «*Pour descendre et remonter / Six étages d'escalier / Il faut l'éternité...*» Ou sur des immigrés (chanson qu'il dédie «à tous nos crétiens successifs ministres de l'Intérieur») : «*Mamadou m'a dit Mamadou m'a dit : / On a pressé l' citron, on peut jeter la peau.*»

Oui, il faut être primaire pour rester un "chanteur engagé", comme quelques-

uns disent avec une moue méprisante, à une époque où on fait tout pour vous mettre dans la tête que c'est super-ringard.

Primaire ? Il s'en fout : «*Il y a une sorte de bonheur / A dire ce qu'on a sur le cœur / Tant pis si c'est pas un tube / Je suis pas marchand d'tuyaux.*»

Il a aussi des chansons tendres, Béranger. Par exemple quand il évoque sa grand-mère, qui travaillait comme ouvrière dans un atelier de couture, ou bien la jeunesse de ses parents à l'époque du Front populaire : «*Devant l'usine occupée / A travers les grilles fermées / Chaque jour tu passais fidèle / A mon père sa gamelle...*», et les premiers congés payés et les musiciens des bals populaires, mais c'est pour conclure sur aujourd'hui : «*Le monde regarde suffoqué / Revenir la barbarie / En avant pour le grand bond en arrière !*»

A un détour du tour de chant, derrière les musiques d'apparence facile (pas tant que ça en réalité), le tango fait irruption, ou la valse musette, ou un rythme de jazz. On prête attention aux arrangements, soignés et imaginatifs, mais qui ne couvrent jamais la voix (on comprend tout ce qu'il dit, ça fait du bien). Et soudain François Béranger annonce, «sur des paroles de mon camarade Apollinaire», sa chanson *Marizibill* («*Je connais gens de toutes sortes / Ils n'égalent pas leur destin / Indécis comme feuilles mortes / Leurs yeux sont des feux mal éteints / Leurs cœurs bougent comme leurs portes*»). On se dit qu'il faut être bien sûr de soi pour oser sa propre musique sur ce poème (surtout après Georges Van Parys, qui l'avait fait le premier, et superbement). On se dit que c'est assez réussi, et qu'au fond, Béranger, il n'est pas si primaire qu'il s'en donne l'air.

N.M.

□ 35 rue Léon. Du 2 au 20 novembre,
du lundi au samedi à 21 h. Réservations
01 42 52 09 14.

**A l'Etoile du Nord
La reine écartelée**d'après Victor Hugo.
A partir du 15 novembre.

Elizabeth Tudor, "la reine vierge" qui règne depuis vingt ans sur l'Angleterre, arrive au château du duc de Leicester, décidée à lui avouer sa passion et lui offrir le trône. Mais Leicester s'est marié secrètement avec Amy Robsart, fille d'un petit hobereau, sans que ni l'un ni l'autre se rende compte des forces qu'ils déchaînent. Tel est l'argument d'une pièce peu connue de Hugo, *Amy Robsart*, que Christian Siméon a adaptée et que jouent Philippe Catoire, Christophe Garcia, Nathalie Savary, Françoise Valion, Joël Zaffarino.

□ 16 rue Georgette Agutte. Du 15 novembre au 19 décembre, lun., sam. 19 h, mar., jeu., vend. 20 h 30, dim. 16 h. Tél. 01 42 26 47 47.

**Théâtre des Abbesses
Kuttiyattam**Théâtre chanté et dansé du Kerala.
Du 9 au 13 novembre.

Le Kuttiyattam est enraciné dans la culture profonde de l'Inde. Récits de l'histoire des dieux, chantés et dansés dans des formes rituelles codifiées depuis près de deux mille ans, c'est le dernier exemple de théâtre en langue sanscrite. La troupe Margi de Trivandrum présente pour la première fois en Europe ce joyau de l'art classique indien.

Fragments Koltès

Textes de Bernard-Marie Koltès extraits de diverses œuvres, mise en scène Catherine Marnas.

□ 16 rue Georgette Agutte. Du 15 novembre au 19 décembre, lun., sam. 19 h, mar., jeu., vend. 20 h 30, dim. 16 h. Tél. 01 42 26 47 47.

d'amour : le coup de foudre pour elle a été *Roberto Zucco*, dernière pièce de Koltès. Celui-ci - tué par le sida en 1989 - se savait condamné quand il l'a écrite, et la mort est présente dans la pièce comme un aiguillon qui pousse à vivre.

Cette vitalité, cette force ont fasciné Catherine Marnas. Elle a monté *Roberto Zucco* en 1995 au Mexique et créé *L'Héritage*, une pièce inédite, aux Abbesses.

Fragments, qui a été longuement travaillé à l'atelier du Conservatoire, est un montage de textes, «une sorte de collage dont l'intention est de montrer l'univers de Koltès : la course perpétuelle, le combat, la solitude..., en essayant de rester fidèle à ce que Koltès attendait du théâtre : le refus de la psychologie, le jeu fondé sur les pulsions.» R.P.

□ 31 rue des Abbesses.
Location 01 42 74 22 77.

Suite page 22

Musique

Théâtre (suite de la page 21)

■ **A l'Atelier** : *Trahisons*, de Harold Pinter, avec Marianne Basler. (1 place Charles Dullin. 01 46 06 49 24.)

■ **Au Théâtre de Dix Heures** : *Choc frontal* (Bruno Durand et Xavier Chavari) à 20 h 30. *Sellig* à 22 h. Les mardis 15 et 22 nov. 20 h 30 : *Indigo*. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

■ **Alain Flick raconte Bernard Dimey**, au *Colibri* (35 rue Véron) le 5 et le 19 nov. à 21 h.

Cinéma

Cinéma des Cinéastes
Films d'Ukraine
du 17 au 23 novembre

Une rétrospective en dix films, qui va du grand ancêtre, *Dovjenko*, dont seront projetés les films historiques *La Terre* et *Chichors*, jusqu'à *Viatcheslav Krichtofovitch* qui raconte dans *Un ami du défunt* (1997) comment il n'est pas commode de vivre aujourd'hui à Kiev.

■ **Cinémathèque de l'ARP** (les dimanches à 11 h) : *L'aveu* de Costa Gavras le 7 nov., *Fort Saganne* d'Alain Corneau le 14, *Une saison blanche et sèche* d'Euzhan Palcy le 21, *Traveling avant* de Jean-Charles Tachella le 28.

■ Les programmes *Documentaires sur grand écran* continuent le 21 et le 28 novembre.

□ Renseignements sur ces films et sur les autres programmes : 7 avenue de Clichy, 01 53 42 40 20.

Festival
des Inrockuptibles

les 5, 6, 7 novembre

C'est chaque année un événement : les nouvelles musiques et les talents qui montent. ce festival se tient à Nantes, Toulouse et Paris. Deux salles à Paris, toutes deux dans le 18e, la Cigale et le Divan du monde. A noter le passage du groupe P 18, basé dans le 18e, et dont nous avons parlé plusieurs fois. A noter aussi Katherine, dont le personnage de dandy provincial fait actuellement fureur.

● **A la Cigale**. Le 5 : P 18, Intik, Mishka, Patrice. • Le 6 : Pavement, Flaming Lips, Muse, Day One, France Cartigny. • Le 7 : Archive, Moby, Emiliana Torrini, Terranova, Merz.

● **Au Divan du Monde**. Le 5 : Kevin Rowland, Travis, Six By Seven. • Le 6 : Trashmonk, Katherine, Radar Bros. • Le 7 : The Micronauts (DJ), Mike Ladd, Presence, Thievery Corp, Alex Gopher (DJ).

Et aussi

■ **A la Cigale** : • *Stomp* continue (triomphalement) jusqu'à fin janvier. En outre : • Le 3 nov. : *Dolly*. • Le 15 : *Taj Mahal* et *Toumani Diabaté* (il est prudent de réserver !) • Le 22 : jazz, Sclavis - Texier - Romano.

■ **A l'Elysée Montmartre** : • *Bloodhound Gang* le 3 nov. *Lamb* le 5. *Fear Factory* le 6. *Iggy Pop* le 8 (ça risque d'être complet !). *Sergent Garcia* le 10. *Beta Band* le 12. *Aston Villa* le 18. *Basement Jaxx* le 19. *Andy Horace* le 20. *Gary Moore* le 21. *Shamrock Festival* le

30. • *Live* le 1er déc. *Sawt el Atlas* le 2. *Ani di Franco* le 3.

■ **Au Divan du Monde**. • **Concerts** : *Fat Stage* le 3 nov., *Warp* le 8, *Babacar* (afro-cubain) le 10, *I Jah Man Levy* (reggae) le 11 et le 13, *Mangu* (salsa hop) le 15, *Ange* (folk français années 70) le 16, *Opus 4* (musiques tziganes) le 17, le 18, le 19 et le 20, *Pablo Moses* (reggae) le 26, *Kanjar'oc* (rock raga marseillais) le 30. • **Nuits** : *Bal rock* le 3, *Soirée reggae* le 10, *Disco Loco* le 12, *Dancehall night* le 13, *Noites do Brasil* le 20, *Warning* (jungle) le 26, *La Comparsa* (Cuba) le 27, *Shamrock Festival* (house lectro funk trip hop) le 30. • **L'après-midi** : *Bal Marrons Chauds* pour les enfants le 14 nov. 16 h. *Je hais les dimanches* le 14 nov. 18 h, 21 nov. 15 h (Guinguette d' la Mère Denis), le 28 15 h (Dance oriental).

Musique classique

■ **Les Petits Chanteurs de Saint-Laurent** dimanche 5 décembre à Notre-Dame-de Clignancourt, place Jules Joffrin : Deux cantates de Bach (BWV 142 et 91), Noël spirituels.

Au café littéraire du Petit Ney

- Vendredi 5 nov. 20 h 30 : **Télé-Bocal**.
- Samedi 6 nov. 20 h 30 : **21st Century Fox**, groupe de musiciens autour de Lari Lucien, auteur-compositeur-chanteur. Du blues au rock par le meringué, le folk et les ballades atmosphériques.
- Vendredi 12 nov. 20 h 30 : **Paul Rabary**, chansons françaises (Brel, Brassens, Nougaro...) et chansons traditionnelles malgaches.
- Samedi 13 nov. 20 h 30 : **Zita** chante Jean-Roger Caussimon.
- Vendredi 19 nov. 20 h 30 : **René Sopa et Jean-Philippe Munien**, accordéon jazz et guitare.
- Samedi 20 nov. 20 h 30 : **Cerisette, Passions torrides**. Quand une femme trouve son univers trop restreint, elle se transforme. (Représentation théâtrale avec complicité des spectateurs.)
- Mardi 23 nov. : **Soirée pleine lune**. Expressions artistiques de tous.
- Vendredi 26 nov. 20 h 30 : **Bossa Bohème** avec Ricardo Fragoso, guitare et chant.
- Samedi 27 nov. 21 h : **A trois**, de Barry Hal (théâtre).
- Samedi 20 nov. 15 h 30 : Présentation du spectacle du *Sudden Theatre* de la rue Ste-Isaure.
- Samedi 27 nov. 15 h 30 : présentation du spectacle de l'Etoile du nord, *La reine écartelée*.

□ 10 av. Porte Montmartre. Spectacles : 30 F (20 F adhérents). Formule spectacle + un plat : 50 F.

Expositions

Au Zouave Gobichon
Truong

Le restaurant le Zouave Gobichon présente, jusqu'au 21 novembre, trente peintures de Marcelino Truong aux titres évocateurs : Pérou, Écosse, Palestine, Ardèche, Gitans, métro Stalingrad, mais surtout Hanoi, Cholon, ou "Le riz", "Gardien de buffle"...

Né il y a 42 ans aux Philippines d'un père vietnamien et d'une mère française, Truong est aussi attaché à ses origines qu'aux souvenirs de son enfance voyageuse. Peintre et illustrateur (presse, édition, pub) au trait réaliste et aux couleurs chaudes, il a tâté de la bande dessinée (*Le Dragon de bambou*, chez Albin Michel, raconte André Malraux au Vietnam dans les années 20). Il n'oublie pas d'être aussi motivé, témoin un livre récent plein de rage sur *Les enfants prostitués en Asie* (éd. Syros).

M.P.L.
□ 8 rue Durantin. Du mardi au dimanche. 01 46 06 25 75.

■ **Art's Factory** présente du 7 au 21 novembre trois jeunes berlinoises, **Evelin, Lilian Mousli et Julia Hortsmann**. Dessins de facture très BD pour Evelin et Lilian. Julia préfère la photo et... la bouffe. Images sensuelles de steaks-frites, crème anglaise ou tartes pour une expo presque surréaliste.

Jusqu'au 6 novembre, les dessins élégants, surprenants et drôles d'**Anne van der Linden** pour le dernier paru des livres de l'*Encyclopédie antipodiste*. (48 rue d'Orsel. Mar. à sam. 11 h - 19 h 30, dim. 14 h - 19 h.)

■ **Expressions textiles** à la **galerie Françoise Guillou**. Le tissu est utilisé comme médium par les sept artistes réunies ici : cousu à la main ou piqué à la machine, peint, teint, plié, brodé... Il ne s'agit pas d'un travail décoratif mais bien d'une expression plastique originale. (98 rue Lepic. Du 4 au 21 novembre, tous les après-midis sauf mercredi. 01 42 58 58 61.)

■ **Himat Ali** à la **galerie de la Halle-St-Pierre**. Dans les tableaux de ce peintre irakien, «un cosmos de choses minuscules, une nature foisonnante», des compositions qui «nient toute coupure entre ciel et terre, herbe et chemin, proche et lointain». (2 rue Ronsard. Du 2 au 21 novembre, tlj de 10 h à 18 h. Entrée libre.)

■ **Peter Wood** à la **galerie UVA**. Hommage organisé par ses amis à celui dont «*maintenant les pas se perdent dans la neige*», comme écrit le poète Michel Capmal. Les œuvres de Peter Wood présentées sont des assemblages «exécutés dans un esprit surréaliste». (9 rue Duc. Jusqu'au 6 nov., 15 h à 21 h.)

■ **Samar** à la **galerie Hamis**. Samar (c'est une femme) réalise des toiles très colorées, pleines de fleurs, de mets savoureux, de soleil sur la peau. Elle leur donne parfois des noms philosophiques et compliqués, mais c'est pour se moquer. (Du 6 novembre au 5 décembre. 19 rue Houdon)

Ces pages ont été réalisées par Marie-Pierre Larivière, Noël Monier, Rose Pynson, Michèle Stein.

Henri Landier : vingt-sept ans avec Faust

Henri Landier expose dans son atelier la série de trente-deux gravures qu'il a consacrées au *Faust* de Goethe : trente-deux planches de grand format sur lesquelles il a commencé à travailler en 1971, pour n'achever la série qu'en 1998.

C'est dans une époque obscure et violente, où la magie sans cesse se mêle à la science, que Goethe a situé son drame. Cette ambiance, on la retrouve dans les planches de Landier, même si celui-ci prend des libertés avec les décors, les costumes, qui font souvent penser au cinéma expressionniste allemand. Son style aussi s'est dépouillé, réduit à l'essentiel : quelques lignes brisées, quelques courbes évoquent un paysage.

Certaines images sont emplies de chaos, avec des hachures et des couleurs sombres, des bruns, des violets, et des reflets rouges d'incendies. Mais soudain la ligne s'épure, la clarté revient : les planches où apparaît Marguerite sont d'une infinie délicatesse. Car à côté du vertige de la volonté de pouvoir et de



Une des gravures du *Faust* d'Henri Landier.

La figure lumineuse de Marguerite...

jouissance, ou de la recherche effrénée d'une impossible connaissance totale, la figure de la jeune femme séduite et abandonnée s'est imposée au graveur, qui a consacré à ce thème dix-huit des trente-deux planches.

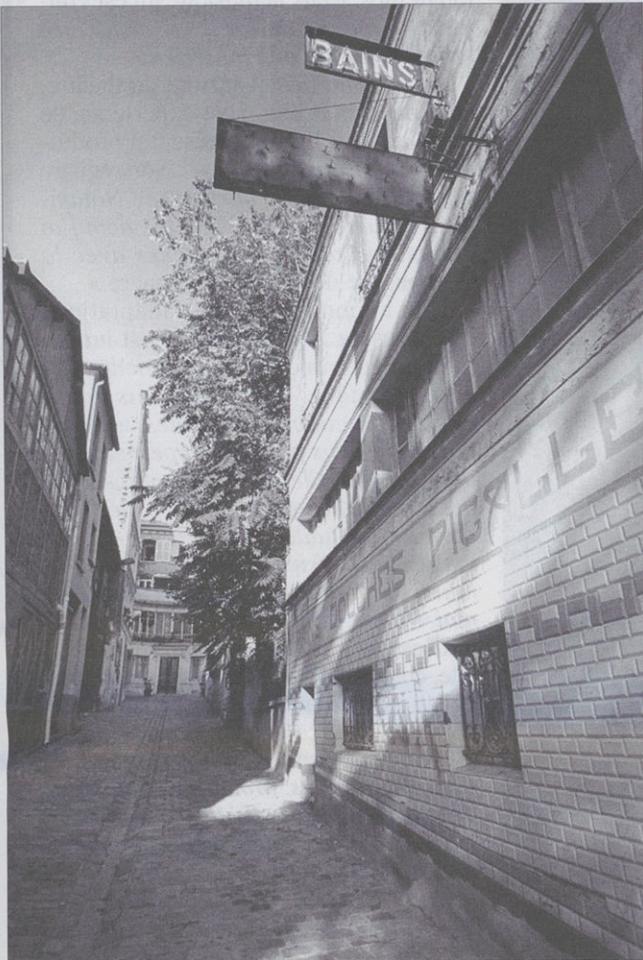
Avant d'être montrée rue Tourlaque,

l'exposition a d'abord été présentée à Iéna, patrie de Goethe. Elle circulera ensuite en Allemagne et aux Pays-Bas.

N.M.
□ Du 4 au 28 novembre, de 14 h à 20 h sauf lundi. Atelier d'art Lepic, 1 rue Tourlaque. 01 46 06 90 74.

Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale de notre arrondissement.

«Cités», «villas», impasses...



Ci-dessus : la villa Léandre (qui s'ouvre avenue Junot), et ses curieux pavillons de style anglais.

A gauche : la cité du Midi (qui donne sur le boulevard de Clichy). Au milieu, une rigole à l'ancienne.

A droite : villa Poissonnière, une voie privée s'ouvrant dans la rue de la Goutte d'Or.



Notre arrondissement compte dix-sept rues appelées «villas» et seize «cités», sans parler des impasses, passages, allées, ruelles et même... un «passage Ruelle». Ces voies sans issue, bordées le plus souvent de maisons basses, offrent un paysage architectural bien particulier.

Lorsque Haussmann, entre 1855 et 1868, réorganisa l'espace urbain de Paris, le percement des grandes artères de circulation laissa aux limites de la ville des zones où l'habitat s'était développé de manière désordonnée : maisons construites au long d'anciens chemins ruraux, rues ouvertes dans des lotissements par les propriétaires et s'achevant en impasses... Lorsqu'on a tracé les voies de chemin de fer, des rues se sont retrouvées en cul-de-sac.

Exemples de ces ruelles du vieux Paris : les impasses et les passages derrière la place Clichy (passage Lathuille, impasse de la Défense, et la charmante impasse des Deux Nêthes). Ou celles qui s'ouvrent boulevard de Clichy (villa Guelma, cité du Midi, cité Véron...). Ou, à l'est, celles qui donnent rue de la Chapelle (impasse du Gué, impasse de la Chapelle, impasse du Curé...).

Ou bien, entre les portes de Saint-Ouen et de Clignancourt, au nord de l'arrondissement, celles qui donnent sur le boulevard Ney (impasse Alexandre Lécuyer, villa des Tulipes...) : entre les fortifications et le talus du chemin de fer de ceinture s'étaient installés des maraîchers, des horticulteurs ; peu à peu des rues se sont organisées, droites et étroites, comme on pouvait aussi en voir il y a peu de temps dans le quartier de la Moskova. Les maisons y étaient petites, simples. C'étaient des lieux de résidence, où l'on trouvait peu de commerces. On peut encore aller voir la villa des Tulipes avec ses magnifiques becs de gaz à l'ancienne, ses pavillons bien alignés et un

café avec deux entrées qui fait le lien entre le bruit du boulevard et la sérénité de la villa.

On retrouve cette architecture simple des faubourgs cité Nollez, près du 144 rue Ordener.

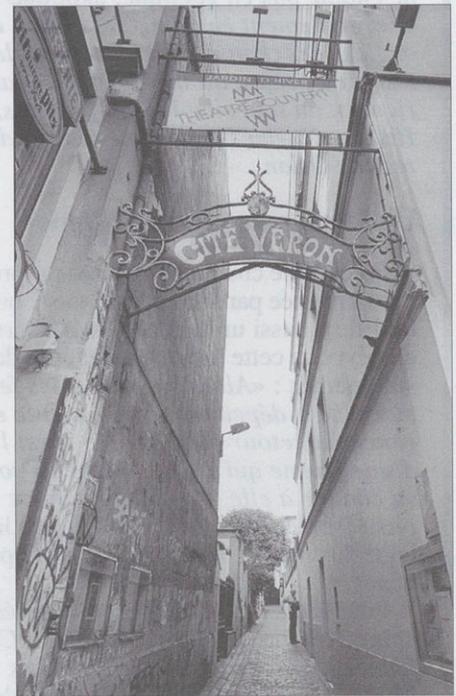
On emploie pour ces constructions les matériaux les plus divers. Dans la cité du Midi, qui s'ouvre sur le boulevard de Clichy, on voit encore deux ateliers en bois, rescapés des incendies, face à des bains publics (fermés depuis longtemps) à la façade en céramique blanche, alors que la voie est fermée par une originale maison en brique. Pas de trottoir mais une rigole comme autrefois, qui recueille les eaux au milieu de la voie pavée.

C'est peut-être cette liberté qui avait attiré des artistes comme Boris Vian ou Jacques Prévert à la cité Véron. Une fois franchie l'enseigne bleue portant le nom de la cité, on se promène jusqu'au Théâtre Ouvert, installé dans l'ancien jardin d'hiver du bal du Moulin Rouge.

La villa Poissonnière, entre le 42 rue de la Goutte d'Or et la rue Polonceau, forme un petit monde clos où verdure rime avec tranquillité... On passe sous une entrée monumentale d'époque Louis Philippe pour y accéder et, à l'autre bout, sous un porche. Au milieu, une petite placette éclairée par un réverbère rehausse le côté romantique de l'endroit. Derrière des grilles on aperçoit au fond des jardins des pavillons du début du XIXe, avec une belle décoration de céramique au dessus des fenêtres aux numéros 13, 14, 15 et 16. Mais il y a des grilles avec des digicodes aux deux bouts de la voie...

Le goût pour les cottages de style anglais se retrouve à la villa Léandre, créée en 1926 dans le coude de l'avenue Junot. Ici, pas de grille ni de code, avis aux amateurs de balades tranquilles sans voitures.

Danielle Fournier



Ci-dessus : La cité Véron, près du Moulin Rouge, où ont vécu Jacques Prévert et Boris Vian.

Photos Thierry Nectoux

Chansons traditionnelles de marins, chansons de femmes, chansons de poètes, qu'elle promène à travers la France : Frédérique, Bretonne du 18e, après vingt ans de théâtre, a décidé de se consacrer à la musique.

Frédérique, chanteuse au pied marin

«**M**on grand-père, breton, était cap-hornier, de ces marins qui font plusieurs fois le tour du monde et racontent à leurs petits-enfants : Valparaíso, Tamatave et l'océan Indien. Ma grand-mère, femme du marin, était brodeuse émérite et presque veuve d'un mari qu'elle ne voyait jamais.»

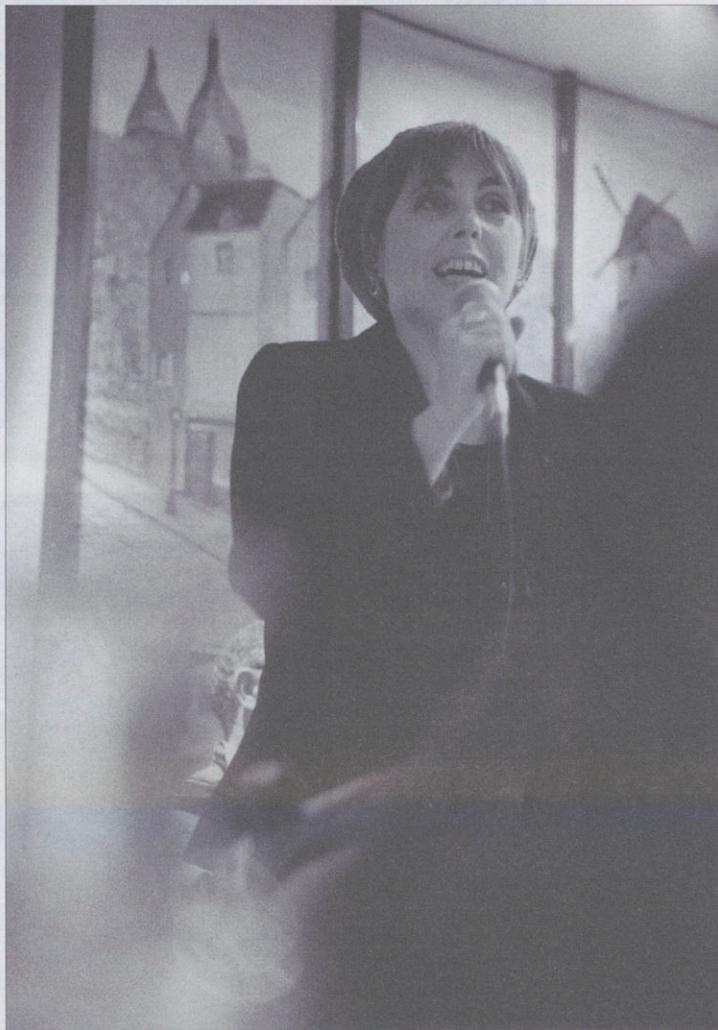
Dans le petit salon, qu'elle a décoré elle-même de fresques rappelant les vagues, le sable et l'océan de sa région d'origine, Frédérique, jeune femme rousse aux yeux clairs, se raconte. Frédérique, beaucoup d'habitants du 18e connaissent sa voix superbe : c'est dans le 18e qu'elle habite (villa Saint-Michel, pas très loin du métro La Fourche) et elle y a souvent chanté. Cet été on a pu l'entendre dans le cadre du festival *Attitude 18* avec son accordéoniste ; au début d'octobre elle devait chanter à la Fête des vendanges de Montmartre, mais la pluie l'a empêché. Son répertoire, qu'elle promène partout en France et dans les pays voisins, ce sont principalement des chansons traditionnelles, chansons de marins, chansons de femmes de Bretagne...

Elle s'excuse, espiègle : «*Désolée, je n'ai pas de whisky breton à vous offrir.*» Elle évoque ses ancêtres (elle est de Saint-Briac) et les images traditionnelles de sa Bretagne : les vents violents, la beauté des côtes, les reliefs torturés, l'aventure des marins, l'absence des hommes et la patience des femmes. «*Je ne chante pas en gaélique, explique-t-elle, seulement en français, breton et anglais, des chansons du folklore, et des textes de poètes, qu'ils soient irlandais, armoricains, ou tout simplement français, Seamus Heaney, Xavier Grall, René-Guy Cadou, Pierre Mac Orlan...*»

Un faible pour Bernard Dimey

Frédérique chante parfois ses propres textes, accompagnée par son accordéoniste ou *a capella*. Elle a aussi un faible pour Bernard Dimey, elle évoque cette histoire qu'il livre dans un de ses poèmes : «*Alors que toutes les femmes de marin sont dépeintes dans l'attente et l'espérance du retour du mari, là, c'est l'histoire d'une femme qui vient chercher à son rocher sa chance à elle... que son mari ne revienne pas.*» Texte subversif, en marge de la mythologie du "peuple marin" et des pénélopes bigoudènes.

Pour Frédérique, 1999 est une année réussie, couronnée par la sortie d'un CD : *Chants de femmes*, enregistré en breton, aux côtés de Marie-Aline Lagadic et Fran May, deux références en la matière. Après sa participation à *Attitude 18*, en juin dernier, elle a enchaîné cet été le "festival de chants de marins de Paimpol", le "festival interceltique de Lorient", celui d'Abbeville et une tournée dans le nord de la France. Fin novembre elle partira chanter en



Frédérique cet été au Carillon, rue des Abbesses, où elle chantait dans le cadre du festival *Attitude 18*.

Champagne-Ardenne, puis en Belgique, probablement ensuite en Bretagne.

Contrairement à la mer, elle ne se démonte pas, même quand elle doit chanter dans les coins les plus reculés de Bretagne («*il y a des noms de bleds, tu les trouve même pas sur la carte !*»). Toujours dans des lieux populaires et vivants où il faut "gagner" son public. Comment captiver une assistance affairée autour des moules frites, quand on chante *a capella* au cours d'un fest noz ? Toutes les stratégies sont permises :

«*J'ai commencé ma chanson trois tons au-dessus, raconte-t-elle, hilare. Ils en sont tous restés la coquille collée au bec. Quand ils ont compris que ce n'était pas la sirène des pompiers, ils se sont décontractés et m'ont écoutée.*»

Le public de province écoute mieux

Le public de province est en général plus courtois que celui de la capitale, «*soit ça leur plaît et ils restent pour le spectacle, soit il partent. Dans un bistrot parisien tu peux chanter dans le vacarme le plus complet, les gens sont beaucoup moins respectueux.*»

Son voyage au long cours dans la chanson, Frédérique l'a entamé il y a longtemps. Mais la musique lui est vraiment «*retombée dessus il y a quatre ans, poussée par un ami musicien.*»

Avant, elle faisait surtout du théâtre, côté mise en scène. Une expérience de vingt ans qui l'aide à présent à produire ses "concerts poétiques". Son registre favori ? «*C'était le burlesque ! Notamment l'œuvre de Karl Valentin, dont j'ai monté de nombreux sketches avec la Compagnie des oiseaux de nacre.*»

Elle a monté aussi des adaptations d'œuvres de Maupassant. C'est lui qui lui a procuré une de ses plus belles terreurs d'enfant. «*Quand j'avais douze ans, en vacances chez mes grands-parents, j'étais plongée en permanence dans ses nouvelles. Une nuit, après avoir lu La main d'écorché, je suis restée sans dormir, persuadée que la poire d'allumage, au-dessus de mon lit, était la main du conte qui allait se jeter sur moi.*»

C'est parfois la chance qui se jette sur elle, comme lorsqu'elle a décroché, sans s'y attendre, le rôle de l'inspecteur chef, dans *Il gèle en enfer*, un polar de Mocky. «*C'était dans des circonstances un peu particulières. Mon père était malade et je faisais des allers et retours pour le voir. Je m'absentais souvent pendant deux ou trois jours. Un soir en rentrant, je trouve sur mon répondeur un message datant de la semaine précédente : "bonjour, ici la maison de production de Mocky, il voudrait vous voir pour un rôle..." J'étais furieuse, j'ai pensé : quel est l'imbécile qui me fait cette blague idiote, c'est vraiment pas le moment. J'ai quand même rappelé, par acquis de conscience. Le soir même je me précipitais pour des bouts d'essai.*» C'était un rôle de garçon, «*mais un des rôles principaux !*», précise-t-elle, en riant.

Pouvoir se refaire des racines

Et le 18e dans tout ça ? «*Je suis arrivée à Paris il y a dix-huit ans et j'ai toujours habité l'arrondissement. Quand tu viens de province, tu es content de pouvoir t'implanter quelque part, où tu peux te refaire des racines.. J'ai déménagé plusieurs fois, mais toujours à deux rues (ou trois) de chez moi. De sorte que j'ai des "quartiers généraux" un peu partout. A chacun d'eux sont reliés des souvenirs de fêtes et d'amitiés...*»

Frédérique parle des copains, les nouveaux, ceux de sa rue : le violoncelliste roumain, le galeriste d'en face, la famille du restaurant turc qui a fermé récemment ; et puis des plus anciens, dont Bernard Ailloud, photographe spécialisé dans le jazz, collaborateur du 18e du mois, disparu il y a quelque temps. «*Il disait : ça serait sympa de faire un portrait de toi dans le journal.*» Voilà chose faite.

Anne Farago
Photo Christian Adnin